



***L'Union du Fleuve Mano : un facteur de
stabilisation dans la région la plus crisogène
d'Afrique ?***

**Mémoire de géopolitique
du chef d'escadron Philippe OTT
dans le cadre du séminaire « Géopolitique de l'Afrique noire »**

Directeur : Monsieur Pascal CHAIGNEAU

1^{er} avril 2005

L'Union du Fleuve Mano : un facteur de stabilisation dans la région la plus crisogène d'Afrique ?

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : LE BASSIN DU FLEUVE MANO REGION « LA PLUS DANGEREUSE D'AFRIQUE »

<i>Chapitre 1: Présentation des pays membres de l'Union du fleuve Mano</i>	2
<i>Chapitre 2: Une région sous perfusion de l'ONU</i>	5
<i>Chapitre 3 : Une union qui plaide pour sa nouvelle vocation entre CEDEAO et UA</i>	9

DEUXIEME PARTIE : HISTORIQUE DES CONFLITS DANS LE BASSIN DE L'UNION DU FLEUVE MANO ET ACTIONS LOCALES POUR LEUR RESOLUTION

<i>Chapitre 1 : Dynamique des conflits dans le bassin de l'Union du Fleuve Mano : origines et implications</i>	11
<i>Chapitre 2 : Rôle de la République de Guinée dans la résolution et la gestion des conflits dans le Bassin du Fleuve Mano</i>	15
<i>Chapitre 3 : Rôle de l'Union du fleuve Mano : organisation et mécanismes institutionnels de défense et de sécurité</i>	18

TROISIEME PARTIE : BILANS ET PERSPECTIVES DES ACTIVITES DE L'UNION DU FLEUVE MANO.

<i>Chapitre 1 : Principales activités et réalisations de l'Union du fleuve Mano</i>	21
<i>Chapitre 2 : processus de paix et réponses internationales aux crises libérienne et sierra leonaise-perspectives de l'UFM</i>	24
<i>Chapitre 3 : Les enjeux en vue dans le bassin de l'Union du Fleuve Mano</i>	27

***L'Union du Fleuve Mano : un facteur de stabilisation dans la région le plus
crisogène d'Afrique ?***

GLOSSAIRE

AFRC :	Conseil Révolutionnaire des Forces Armées.
APLC :	Congrès de tout le Peuple Sierra Leonais.
BANUL :	Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria.
CCS :	Comité Conjoint de Sécurité.
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.
CPP :	Commission pour la Consolidation de la Paix.
DDR :	Programme de Démobilisation, Désarmement et Réintégration.
ECOMOG:	Economic Community Monitoring Groupe.
FAS:	Femmes Afrique Solidarités
FERFAP :	Réseau des Femmes Africaines pour la Paix.
HCR :	Haut Commissariat aux Réfugiés.
LRRC :	Commission Libérienne de Rapatriement et de Réinstallation des Réfugiés.
MINUL :	Mission des Nations-Unies au Libéria.
MINUSIL :	Mission des Nations-Unies en Sierra Leone.
MONUL :	Mission d'Observation des Nations-Unies au Libéria.
MONUSIL :	Mission d'Observation des Nations-Unies en Sierra Leone.
NCIDHR :	Commission Nationale pour la Démocratie et les Droits de l'Homme.
NPFL :	Forces Populaires du Libéria.
NPRC :	National Provisional Ruling Council.
NRP :	Programme National de Reconstruction.
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement.
REFAMP :	Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires.
REFMAP :	Réseau des Femmes du Fleuve Mano pour la Paix.
RUF :	Front Révolutionnaire Uni.
SLPP :	Parti du Peuple Sierra Leonais.
ULIMO :	Mouvement Unifié pour le Libéria.
UFM :	Union du Fleuve Mano.

INTRODUCTION

La Sierra Leone, le Libéria, la Guinée et la Côte d'Ivoire depuis 2002 sont des pays d'une zone qui apparaît comme un archipel de guerres civiles ¹, une zone grise où les conflits et l'instabilité revêtent un caractère de consanguinité, où les réfugiés ont par leurs déplacements contribué à la fragmentation d'un tissu ethnique déjà complexe. Le Libéria, premier en lice dans la course à la guerre civile, va naturellement exporter sa gangrène à ses voisins...qui vont d'ailleurs lui rendre la pareille lors de leur propre guerre civile. Incidemment le gouvernement ivoirien accuse le Libéria de supporter ses propres rebelles et le Libéria accuse la Guinée des mêmes méfaits à propos des siens. Pourtant trois de ces pays (Guinée, Libéria, Sierra-Leone) appartiennent à une union méconnue sur la scène internationale, l'Union du fleuve Mano, du nom du grand fleuve qui prend sa source en Guinée et qui arrose les terres des trois pays.

Au Libéria éclate la guerre civile en 1989, elle durera huit ans et détruira l'économie du pays. En 1991, cette guerre sera exportée en Sierra Leone, dont les populations souffriront onze années durant du conflit et des exactions de tous les camps. La Guinée sera touchée par ces guerres car elle supportera la charge principale de l'accueil des centaines de milliers de réfugiés qui mettront à mal sa stabilité et son économie.

Au Libéria et en Sierra-Leone grâce aux efforts internationaux, notamment de la CEDEAO et de l'ONU, mobilisation et désarmement ont finalement et laborieusement pu être accomplis, mais l'instabilité récente de la Côte d'Ivoire, vitrine de la présence française en Afrique, contribue au pessimisme ambiant concernant les chances réelles de pacification et d'essor de toute cette sous-région qui possède pourtant un fort potentiel.

L'Union du fleuve Mano, créée en 1973 avec une vocation de coopération économique a vu ses activités gelées du fait des conflits. A l'initiative de la Guinée les présidents de l'Union se sont réunis en mai 2004 à Conakry pour sa renaissance et la relance de ses activités².

A ce sommet ont également participé, mais en qualité d'observateurs les présidents ivoirien, Laurent Gbagbo, et malien, Amadou Toumani Touré. Leurs présences étaient le signe d'une réelle prise en compte de la dimension sous-régionale des problèmes de sécurité et de l'espoir d'un développement et d'une coopération économiques attendus.

L'Union du fleuve Mano peut-elle être pour autant un facteur de stabilisation dans cette région qualifiée de plus crisogène de l'Afrique ?

Ce continent, comme la communauté internationale est aujourd'hui persuadé du lien évident existant entre le monde du développement et celui de la sécurité et de la défense. Ce constat justifie le renforcement des capacités locales et internationales de gestion des crises. Depuis 2000 les préoccupations de l'UFM se sont étendues à la sécurité transfrontalière ainsi qu'aux mouvements des réfugiés et des combattants. Cette Union est un exemple de plus de communauté supranationale qui agit dans un domaine pour lequel elle n'a pas été conçue. Mais n'était-ce pas aussi le cas de la CEDEAO ? Par son organisation, sa proximité des réalités

¹ BONIN, Jean-Pierre www.carnetsdetoile.ca, 3 janvier 2004.

²KABBAH, Président Ahmad Tejan : *"Le but de notre rencontre est de relancer les activités (de l'organisation), gelées depuis plus d'une dizaine d'années à cause de guerres fratricides, et d'identifier les problèmes dans le domaine de la sécurité pour trouver des solutions collectives"*.

CONTÉ, Président, Lansana : *"Au moment où la Sierra Leone consolide la paix (...) et que le Liberia (...) s'engage à panser ses plaies, il nous appartient (...) de nous engager davantage sur le chemin qui conduira nos peuples vers une plus grande prospérité"*. Discours d'ouverture du sommet des chefs d'Etats de l'UFM, Conakry, mai 2004.

locales, grâce à des nouvelles structures vouées à la sécurité et surtout soutenue par une volonté politique locale et internationale sans faille ainsi qu'une véritable ambition des populations pour la paix, l'UFM peut parfaitement devenir un acteur efficace et utilement dimensionné aux côtés de l'UA et de la CEDEAO en faveur de la stabilité, du retour à la sécurité et donc du développement.

Après avoir décrit la situation actuelle vécue dans le bassin de l'UFM, une étude spécifique des racines des conflits au Libéria et en Sierra Leone sera présentée, ainsi que des actions locales menées en vue de les résoudre. Enfin, des bilans et des perspectives de l'union seront dressés.

PREMIÈRE PARTIE : LE BASSIN DU FLEUVE MANO, REGION «LA PLUS DANGEREUSE D'AFRIQUE »

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DES PAYS MEMBRES DE L'UNION DU FLEUVE MANO

La Sierra Leone et le Libéria sont connus pour leurs guerres civiles récentes, et pourtant cette région se distingue par ses richesses naturelles, terrestres et maritimes, ses réserves d'eau potable et un climat propice à l'agriculture.

Section 1 : Le Libéria

1- Situation politique

Que tout ait commencé au Libéria est ironique du fait que ce pays, justement nommé parce qu'il fût fondé par d'anciens esclaves américains, est la plus vieille république d'Afrique (1847). Mais les descendants des anciens esclaves ne représentaient que 5% de la population en 1990. Aujourd'hui ce pays possède une superficie de 111300km², pour 3.2 millions d'habitants. Il est présidé par le président de la transition, Gyude Bryant, après le départ en exil en 2003 du très controversé président élu et chef de guerre Charles Taylor .

L'instabilité dans la région a commencé en 1989 avec la rébellion des Nimbas au Libéria, dont le résultat a été une guerre civile destructrice qui a duré sept ans. Environ 200 000 Libériens ont perdu la vie pendant ce cataclysme, tandis que près de la moitié des 2,5 millions d'habitants étaient déplacés. Environ 750 000 ont fui le pays, principalement vers la Sierra Leone, la Guinée et la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria voisins. La majorité des populations déplacées et réfugiées était constituée de femmes et d'enfants qui n'avaient pas les moyens techniques, financiers ou autres, pour faire face aux défis du déplacement involontaire.

Bien que les voisins du Libéria eux-mêmes n'étaient pas préparés à recevoir un grand afflux de réfugiés, en raison de leur propre instabilité économique et politique et d'un manque de structures fondamentales pour assurer la protection et l'aide humanitaire, ils ont été obligés d'accorder leur aide à ces populations en détresse. Selon les statistiques du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), à un moment donné, les Libériens constituaient le pourcentage le plus élevé des réfugiés et des personnes déplacées dans le monde. Comme la crise libérienne persistait en 1990 et qu'il ne semblait y avoir aucune solution en vue, les pays de la sous-région ont dû fournir des troupes avec leurs maigres ressources pour mettre fin aux atrocités fratricides au Libéria.

2- Situation économique

La guerre du Libéria a aggravé une situation économique déjà mauvaise. Avant le conflit, l'économie était divisée entre le secteur traditionnel et l'agriculture de subsistance, fournissant l'emploi à 47 % de la population. Les années 80 ont été marquées par la stagnation de l'économie, avec pour résultat une faible performance fiscale et financière et un grave problème de la dette. Avec le début des hostilités en 1989, la dette extérieure s'est élevée à 1,69 milliard de \$ EU. Les choses se sont aggravées avec la guerre, qui a gravement perturbé les activités économiques et commerciales productives, entraîné la perte des moyens de subsistance pour des communautés entières, et la destruction ou la détérioration généralisées de la propriété publique et privée et des infrastructures. Aujourd'hui le programme d'alimentation mondial nourrit plus d'un libérien sur six. Le conflit prolongé a sérieusement affaibli les organes de prise de décisions économiques et sociales du Libéria et paralysé les institutions gouvernementales, entraînant la fuite de beaucoup de cadres professionnels et compétents. Le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration prévu par les Nations Unies manque des financements prévus puisque seulement 50% des 448 millions d'euros promis ont été effectivement versés.

Le prix de l'essence et du riz a monté dangereusement.

Aujourd'hui le Libéria est toujours sous le coup d'un embargo de l'ONU en raison de son appui à l'ex-groupe rebelle en Sierra-Leone, le Front Révolutionnaire Uni (RUF), mais maintenant que la guerre est finie en Sierra-Leone, Monrovia estime que l'embargo doit être levé. Le Libéria subit aujourd'hui la rébellion des dissidents du LURD qui, selon Monrovia seraient appuyés par la Guinée. Fin octobre 2004 de très violents affrontements ethniques et religieux ont eu lieu à Monrovia. La situation de paix est donc loin d'être une réalité.

Section 2 : La Sierra Leone

Ce petit pays de 72000 km² pour 5.4 millions d'habitants vit une situation actuelle de paix fragile, sous la présidence de Ahmad Tejan Kabbah.

La détermination du peuple à ne pas accepter d'être gouverné par la junte a entraîné des frictions avec le régime qui a continué à perpétrer son règne de la terreur contre les défenseurs de la démocratie et les citoyens pratiquant la désobéissance civile. Les massacres indiscriminés et les exécutions sommaires, le pillage effréné et les vols à mains armées, la réduction massive de la fourniture des services sociaux et l'état d'insécurité générale sur tout le territoire national ont entraîné le chaos social et l'anarchie totale.

1- Situation politique

La Sierra Leone a une histoire de mauvaise gestion politique au fil des divers gouvernements. Les injustices sociales ont toujours été à l'ordre du jour, entraînant la détérioration des conditions sociales et économiques. Le chômage a atteint son niveau le plus élevé, en particulier parmi les jeunes qui étaient exploités et drogués pour perpétrer la violence au moment des élections, entretenant ainsi le mécontentement.

Une conséquence directe de ces injustices politiques, économiques et sociales a été l'éclatement du conflit Ndobarwasu dans la partie méridionale de la Sierra Leone au cours des années 80 et la guerre avec les rebelles qui a commencé en 1991. Depuis lors, la Sierra Leone est passée d'un système de gouvernance à parti unique, à deux gouvernements militaires et enfin à un gouvernement démocratiquement élu. Le gouvernement mène la guerre contre les nombreux problèmes résultant de la guerre et il a enregistré un certain nombre de succès, particulièrement avec l'Accord de paix de Lomé conclu avec la RUF/AFRC en juillet 1999.

Quoique la paix reste encore à consolider, le programme de démobilisation, de désarmement et de réintégration des ex-combattants, en cours, doit être considéré comme un moyen sûr d'apporter des améliorations dans tous les secteurs de la vie sociale.

Pour sa part, le gouvernement de Sierra Leone a mis en place les mécanismes de paix conformes à l'accord de paix de Lomé. Cependant, certains de ces mécanismes et institutions ne sont pas pleinement opérationnels en raison de la lenteur du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

Il est enfin intéressant de noter qu'en juin 2004, la première audience du tribunal spécial pour la Sierra-Leone s'est tenue à Freetown.

2- Situation économique

Les neuf ans de conflit armé ont considérablement affecté les infrastructures physiques, économiques et sociales de la Sierra Leone tant dans les zones rurales qu'urbaines. Les routes, les ponts, les écoles, les hôpitaux, les télécommunications et les réseaux électriques ont été endommagés à travers tout le pays. L'impact dévastateur de l'invasion de Freetown en janvier 1999 a aggravé une situation humanitaire déjà désespérée.

Près de la moitié de la population, soit environ 2 millions de personnes, sont déplacées à l'intérieur du pays et la plupart d'entre elles vivent dans des camps de réfugiés dans les grandes villes ou à Freetown, tandis que d'autres sont réfugiés dans les pays voisins. Les infrastructures sociales fort insuffisantes dans ces villes ont été surchargées. Des villages et des villes ont été privés de services d'éducation de base et d'un système de santé approprié, alors que les zones urbaines sécurisées continuent d'être surchargées. La rupture des activités de production, particulièrement les activités agricoles et la destruction des propriétés et des entreprises privées et publiques dans ces endroits ont entravé le processus de réinsertion des populations. En conséquence, la situation de la sécurité alimentaire dans le pays s'est lourdement aggravée.

Le secteur des affaires a été la cible des pillages et des destructions des bâtiments et des équipements industriels. Le secteur bancaire a également souffert avec la fermeture des succursales de toutes les villes principales. Les activités minières, principales sources d'emploi, de recettes et de devises étrangères, ont cessé à cause de l'occupation continue des zones diamantifères, par les combattants qui refusent de se désarmer.

La croissance économique est continuellement entravée par la situation précaire de la sécurité. Le PIB a chuté de 20 %. Cette forte réduction de la production a eu pour conséquence le chômage élevé, qui a aggravé la pauvreté dans le pays.

Pourtant aujourd'hui la reprise de la production agricole a été très sensible, notamment dans le cacao. Les exportations de diamant ont monté en flèche, atteignant 96 millions d'euros en 2004. La croissance est animée par les grands travaux de reconstruction et les efforts déployés par la communauté internationale.

Sur le plan social la situation reste déplorable, l'espérance de vie n'est que de 35 ans et la Sierra Leone est le dernier du classement des pays dans l'indice du développement humain du PNUD.

Section 3 : La république de Guinée

Le plus grand des trois pays de l'Union avec 246000 km², pour 7.6 millions d'habitants, la Guinée Conakry, qui a jusqu'ici été épargnée d'une participation directe à tout conflit, a été néanmoins confrontée à des afflux massifs de réfugiés fuyant les conflits au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée Bissau. La présence de plus de trois millions de réfugiés a eu de lourdes

répercussions sur la sécurité nationale et le bien être socio-économique de ses propres populations en termes de santé, d'éducation, d'alimentation et d'environnement. La Guinée est consciente des dangers de déstabilisation sur son propre territoire. En conséquence, les responsables du pays se sont particulièrement investis dans la promotion de la paix dans la région.

Le nombre élevé de réfugiés en Guinée impose une lourde contrainte sur les rares ressources nationales. Le pays a été obligé de consentir d'énormes dépenses dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la sécurité et de la défense. Quoique divers accords de cessez-le-feu et de paix aient été signés en faveur de la Sierra Leone et du Libéria, les conditions de sécurité dans ces deux pays sont telles que beaucoup de réfugiés ne veulent pas y retourner et les civils passent encore les frontières pour aller chercher refuge en Guinée. Avec l'assistance du HCR, la Guinée a mis en place, depuis 1999, un programme d'aide aux réfugiés du Libéria et de la Sierra Leone en vue de les intégrer dans des familles guinéennes.

Aujourd'hui la Guinée semble en grande difficulté : l'augmentation du prix du riz de 36% a provoqué des émeutes à Conakry en juillet 2004. Tous les secteurs économiques ont été touchés par une mauvaise gestion. La monnaie a été dévaluée de 30 % et le contexte n'est pas favorable aux investissements miniers. Malgré l'augmentation des prix de l'alumine, dont la Guinée est le premier producteur mondial, ses recettes sont en baisse.

Le dialogue politique est bloqué et le président Lansana Conté, très malade, règne par saccades. Les suspensions des aides financières internationales n'incitent pas à l'optimisme.

CHAPITRE 2 : UNE REGION SOUS PERFUSION DES NATIONS UNIES.

Les guerres du fleuve Mano ont frappé par leur caractère cyclique et sans frontières. L'importance des désastres a incité la communauté internationale à se mobiliser dans les plus importantes opérations de maintien de la paix jamais réalisées sous l'égide de l'ONU³.

Section 1 : L'impact désastreux des conflits sur les structures de développement humain, social, politique, militaire, financier et psychologique.

Les conséquences subies par les pays de l'Union du fleuve Mano sont multiples. On peut les regrouper sous les rubriques suivantes :

1- Conséquences politiques et militaires.

L'organisation sous-régionale de l'Union du Fleuve Mano, regroupant la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone est paralysée. Le traité de non agression et d'assistance mutuelle qui lie ces trois pays est inefficace. Sur la question libérienne, les Etats de la CEDEAO ont été divisés dans leurs positions respectives vis à vis de Charles Taylor. Longtemps le président du Libéria a bénéficié de soutiens et complicités avérés ou occultes en Afrique et dans le monde, dont ceux de certains pays africains qui ont servi de base arrière au NPFL.

L'ECOMOG, créée pour aider à la paix a traversé de graves difficultés pour remplir ses objectifs majeurs. Les contingents sénégalais et ougandais se sont retirés très tôt. La Tanzanie les a imités. Tout cela n'était pas fait pour faciliter la tâche dévolue à cette force d'interposition qui a été minée par ailleurs, par des considérations et des contradictions extérieures. Ainsi par exemple, les traitements des différentes troupes étaient inégaux. Certaines troupes bénéficiaient

³ Jean-Marc Châtaignier, Sierra Leone 2002, un espoir de paix en Afrique de l'Ouest, www.ladocfrancaise.gouv.fr, mai 2002

des largesses et de la prodigalité des Nations-Unies alors que d'autres n'ont reçu que leurs traitements nationaux. La cohésion de l'ECOMOG s'en est fortement ressentie.

2- Conséquences humaines et sociales.

Les guerres civiles du Libéria et de Sierra-Leone ont terriblement touché les populations surtout dans les zones frontalières. Les usages, les mœurs, les lois et règlements ont été ignorés, bafoués ou contournés. L'afflux ininterrompu de réfugiés, le surpeuplement soudain et incontrôlé des villages et des villes ont constitué un danger continu. Le banditisme a pris des proportions inouïes. La consommation des stupéfiants a été effrénée. Les armes et les munitions ont été frauduleusement introduites sur les territoires.

Sur le plan religieux, de nouvelles sectes ont fait leur apparition, sans convention d'établissement. Les confrontations ethniques, dans les zones frontalières ont été une réelle menace pour les unités nationales. La guerre du Libéria et de la Sierra Leone ont constitué une menace à l'unité nationale en Guinée du fait, de la confrontation d'ethnies chevauchant le long de ses frontières avec ces deux pays voisins.

En Guinée il n'est pas rare que des villages aient vu leur population quintupler. Les écoles ont été mises à rude épreuve. L'insuffisance des centres d'accueil pousse les réfugiés à les transformer en campement d'asile. Le mobilier scolaire est détruit, les bâtiments sont dégradés, les programmes mis à mal quand les écoles ne sont pas purement et simplement fermées.

La situation sanitaire de la population s'est détériorée. Les flux migratoires ont favorisé une recrudescence des maladies endémo-épidémiques. La pénurie de médicaments essentiels est de plus en plus aiguë. L'environnement est dégradé, les eaux sont polluées et favorisent le développement des infections.

3- Conséquences économiques.

Dans le domaine économique, les présences de centaines de milliers de réfugiés créent une pénurie alimentaire particulièrement accentuée dans les zones frontalières. Les réserves sont consommées, les semences ne sont pas épargnées. Pour tout dire, le blé est mangé en herbe, ce qui provoque toutes sortes de perturbations dans les cycles de production et de distribution des denrées alimentaires dans le pays. L'écosystème est atteint avec la dévastation de la flore et de la faune par les nouveaux venus toujours plus nombreux aux frontières et peu regardant sur les moyens d'assouvir leurs besoins immédiats.

L'assistance fournie par les organisations humanitaires est irrégulière et insuffisante. De surcroît les familles guinéennes sont exclues du système de ravitaillement bien qu'elles soient écrasées par le poids des réfugiés. La présence parmi ceux-ci, d'ouvriers qualifiés à bon marché contraint leurs homologues au chômage ou à une baisse sensible de leurs revenus. Toutes sortes de transactions illicites s'opèrent aux frontières, causant souvent des incidents sanglants.

L'exploitation du Mont Nimba par la Guinée est retardée et a été compromise par la guerre du Libéria. La voie ferrée et le port minéralier de Buchanan, qui constituent l'épine dorsale de toute la logistique d'exportation du minerai de fer ont été détruits.

Aujourd'hui malgré un potentiel économique non négligeable, lié à un sous-sol riche, les investissements ne décollent pas car la situation est jugée trop instable.

4- Conséquences psychologiques.

Plus encore que d'autres guerres civiles, celles du Libéria et de la Sierra Leone ont provoqué des traumatismes profonds au sein des populations. Même en Guinée, pourtant moins touchée par les combats directs, les incursions de certains belligérants dans les villages ont été

fréquentes, notamment dans les Préfectures de Macenta, Gueckédou et Yomou. Les enlèvements, les fusillades, les pillages et les incendies sèment la panique et répandent la terreur au sein des populations qui resteront longtemps marquées par les stigmates de ces horreurs.

Les scènes d'horreur, de mutilations ont trop longtemps marqué les esprits, ainsi que la communauté internationale. Elles ont créé une angoisse profonde chez les adultes et aiguïssent le goût de la violence chez les plus jeunes. Cette psychose a longtemps été exacerbée par les radios de Charles Taylor. On peut ainsi affirmer qu'une partie de la population a perdu toute volonté de développement et de retour à une vie normale après la guerre.

Section 2 : Les Nations Unies contraintes d'apporter des réponses fortes pour enrayer la spirale du désastre.

1- l'action de l'ONU en Sierra Leone

Très rapidement dans ce pays (en février 1995) l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, en collaboration avec l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) et la CEDEAO, a mené des négociations en vue de parvenir à un règlement au conflit. En 1997 un embargo sur les produits pétroliers et les armes était décrété par le Conseil de sécurité et l'emploi des forces de l'ECOMOG était autorisé pour le faire appliquer.

La CEDEAO en liaison avec l'ONU a pu faire signer un plan de paix prévoyant, entre autres mesures, un cessez-le-feu devant être contrôlé par l'ECOMOG, avec l'assistance d'observateurs militaires des Nations. Mais l'accord n'a jamais pu être appliqué, la junte et le gouvernement ne trouvant pas de réel terrain d'entente.

En février 1998, à la suite d'une attaque menée par les forces des rebelles et de l'armée de la junte, l'ECOMOG a lancé une offensive militaire qui a permis de renverser la junte et de l'expulser de Freetown. En juin 1998, le Conseil de sécurité a créé la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL). Cette mission a supervisé et guidé l'action menée pour désarmer les combattants et restructurer les forces de sécurité du pays. Des équipes de membres de la mission, non armées et placées sous la protection de l'ECOMOG, ont réuni des données au sujet des atrocités et violations des droits de l'homme commises contre les civils.

Mais les combats se sont poursuivis. En décembre 1998, une nouvelle offensive rebelle a été lancée sur Freetown. En janvier 1999, les forces de l'ECOMOG ont repris la capitale et ont réinstallé le gouvernement civil. Des négociations entre le Gouvernement et les rebelles, sous l'égide de l'ONU ont abouti aux accords de Lomé, prévoyant la fin des hostilités et la constitution d'un gouvernement d'union nationale.

Le 22 octobre 1999, le Conseil de sécurité a autorisé la création de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL). Cette nouvelle mission, beaucoup plus importante que la précédente, devait comprendre un maximum de 6 000 militaires dont 260 observateurs militaires et était chargée d'aider le Gouvernement et les parties à appliquer les dispositions de l'Accord de paix de Lomé. Entre 2000 et 2001 le mandat de la MINUSIL était élargi et ses effectifs progressivement augmentés jusqu'à 17500 militaires.

On assiste actuellement au départ progressif des casques bleus et à leur relève par la police et l'armée sierra-léonaise. On craint que ce retrait entraîne une situation typique du syndrome

haïtien, dans laquelle il est indispensable de reconstruire un Etat, plutôt que de renvoyer des forces tous les trois ans dans l'urgence d'une reprise des violences. Le mandat prenant fin en juin 2005, la MINUSIL ne comptait déjà plus que 5000 militaires fin 2004. Il est pour autant permis d'être inquiet face au phénomène de chômage, d'inflation et à la faible professionnalisation des forces de sécurité locales. Ces éléments constituent en effet le terreau qui a déjà rendu la guerre possible, d'autant que l'instabilité récurrente du Libéria présente un danger direct pour la Sierra-Leone.

2- L'action de l'ONU au Libéria

Dès le début du conflit, la CEDEAO a pris diverses initiatives en vue de parvenir à un règlement pacifique du conflit. L'ONU a appuyé son action pour mettre fin à la guerre civile, notamment la création du groupe d'observateurs militaires, l'ECOMOG en 1990. En 1992, le Conseil de sécurité a imposé au Libéria un embargo sur les armes.

Après la signature de l'accord de paix de Cotonou (Bénin) en 1993, négocié grâce à la médiation de la CEDEAO, le Conseil de sécurité a créé la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL), qui avait pour mandat notamment de contrôler le respect de l'accord de paix, et d'en vérifier l'application impartiale par toutes les parties. La MONUL a été la première mission de maintien de la paix que l'Organisation des Nations Unies ait entreprise en coopération avec une mission de maintien de la paix déjà mise sur pied par une autre organisation.

Toutefois, ce n'est qu'en 1997 que les Nations Unies ont pu observer le déroulement des élections, l'intronisation du Président Taylor, la formation d'un nouveau gouvernement et la mise en oeuvre de mesures de réconciliation et d'unité nationale.

La même année l'ONU a créé le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria (BANUL) afin d'aider le Gouvernement à consolider la paix.

Avec le plein appui du Conseil de sécurité, le BANUL a facilité la promotion de la réconciliation nationale et de la bonne gouvernance et il a aidé à mobiliser une assistance internationale en vue de l'exécution de programmes de reconstruction et de développement. Son action s'étendait plus récemment au domaine des droits de l'homme et à la préparation des élections.

Toutefois, les efforts de consolidation de la paix du BANUL ont été gravement compromis par le fait que le Gouvernement et les dirigeants de l'opposition se sont révélés incapables de surmonter leurs différends sur des questions clefs de gestion des affaires publiques. Ces éléments ont contribué à la reprise de la guerre civile au Libéria. En juillet 2003, en pleine tragédie humanitaire, l'ONU réagissait en prévoyant la création d'une opération de maintien de la paix pluridimensionnelle, en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, qui sera chargée d'appuyer le gouvernement transitoire national du Libéria et de faciliter l'application du nouvel accord de paix d'Accra. Avec la mise en place de cette force de stabilisation dotée d'effectifs d'un maximum de 15 000 hommes, la situation en matière de sécurité dans le pays s'est améliorée.

La MINUL s'est substituée aux troupes de l'ECOMOG et présente la caractéristique d'être une opération pluridimensionnelle comportant des volets politique, militaire, police civile, justice pénale, affaires civiles, droits de l'homme, parité hommes-femmes, protection de l'enfance,

DDR, information et soutien ainsi qu'un volet électoral. Elle agit en coordination avec les organismes humanitaires, les organisations régionales et la communauté du développement. Depuis le départ du président Taylor et la signature, par les parties libériennes, de l'accord de paix global, une occasion unique se présente de mettre un terme aux souffrances du peuple libérien et de trouver une solution pacifique à un conflit qui avait été l'épicentre de l'instabilité dans la sous-région.

Aujourd'hui pourtant la situation est loin d'être stabilisée, de violents affrontements ethniques et religieux ont encore eu lieu à Monrovia, fin octobre 2004. Le processus de désarmement est long et difficile même si 95000 anciens combattants ont déjà été désarmés et les milices officiellement dissoutes. La MINUL a certes accru son contrôle sur le territoire libérien mais un renouveau du conflit ne pourra être évité que grâce à une force de dissuasion crédible ainsi qu'une réforme de l'Etat et du système politique libérien.

En conclusion l'action des Nations-Unies apparaît positive dans la région du fleuve Mano mais ce constat est dû essentiellement à l'engagement très rapide des pays de la sous-région au sein de l'ECOMOG et à l'investissement important de certaines nations comme la Grande-Bretagne en Sierra-Leone qui, par son rôle de Nation-cadre des opérations de stabilisation a permis un retour relatif à la paix dans ce pays effondré.

Les initiatives de paix sont toujours difficiles dans cette région qualifiée de « plus dangereuse de l'Afrique » par Monsieur Ibrahim Gambari, secrétaire général adjoint de l'ONU en 2003.⁴

CHAPITRE 3 : UNE UNION QUI PLAIDE POUR UNE NOUVELLE VOCATION SECURITAIRE.

L'Union du fleuve Mano a été créée en 1973 par le Liberia et la Sierra Leone pour dynamiser l'économie régionale. Depuis que la Guinée s'est jointe à eux, en 1980, les préoccupations de l'Union se sont étendues à la sécurité transfrontalière ainsi qu'aux mouvements des réfugiés et des combattants. L'UFM donne depuis quelques années l'image d'une organisation sous-régionale à la recherche d'une ambition pour relancer ses activités. Inspirée par l'exemple de la CEDEAO dans les années 90 elle est un nouvel exemple d'une organisation sous-régionale qui agit dans un domaine pour lequel elle n'a pas été fondée : la sécurité.

Section 1 : Des discours volontaristes et ambitieux

1- Le sommet de Conakry

Cinq dirigeants ouest-africains se sont réunis en mai 2004 à Conakry pour la renaissance de l'Union du fleuve Mano afin de relancer les activités de l'Union du fleuve Mano (UFM), "gelées depuis plus d'une dizaine d'années".

A ce sommet, qui s'est tenu à l'initiative de Lansana Conté, président de la république de Guinée ont participé le président de la transition au Liberia, Gyude Bryant, le président sierra-léonais, Ahmad Tejan Kabbah, dont les pays sont membres de l'UFM avec la Guinée, mais aussi leurs homologues ivoirien, Laurent Gbagbo, et malien, Amadou Toumani Touré, invités en qualité d'observateurs.

2- Les déclarations

⁴ Afrique Relance, vol.17#2, juillet 2003, page 4

"Le but de notre rencontre est de relancer les activités (de l'organisation), gelées depuis plus d'une dizaine d'années à cause de guerres fratricides, et d'identifier les problèmes dans le domaine de la sécurité pour trouver des solutions collectives", a déclaré le président Ahmad Tejan Kabbah à l'ouverture de la rencontre.

"Au moment où la Sierra Leone consolide la paix (...) et que le Liberia (...) s'engage à panser ses plaies, il nous appartient (...) de nous engager d'avantage sur le chemin qui conduira nos peuples vers une plus grande prospérité", a de son côté déclaré le président Conté. "C'est pourquoi nous devons prendre des mesures appropriées pour faire du sommet de Conakry celui de la renaissance de l'Union du fleuve Mano. Nous nous réunissons pour construire l'avenir d'un rêve (...) et tirer les leçons du passé, pour éloigner de notre espace les menaces qui peuvent peser sur la paix et la sécurité de nos Etats", a-t-il ajouté.

Section 2 : Une volonté qui a des précédents

1- L'exemple de la CEDEAO

L'UFM n'est pas la seule organisation, conçue à l'origine comme un organe économique, à s'être occupée de problèmes sécuritaires. C'est le cas de la communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui a vu le jour en 1975 après les accords de Lagos. Aucune provision n'a été accordée à l'époque pour des interventions militaires. Cette organisation a pourtant été confrontée à cette réalité en 1990, lors de l'éclatement de la crise libérienne. Les Etats membres se sont entendus pour coopérer dans le domaine de la sécurité. Des conférences entre chefs d'état-major des armées ont été tenues à Abuja, Lomé puis Accra et les exercices militaires conjoints sont aujourd'hui très réguliers, soutenus par la France et les Etats-Unis.

2- Quand le développement dépend de la sécurité.

L'Afrique est aujourd'hui persuadée du lien évident existant entre le monde du développement et celui de la sécurité et de la défense. Ce constat justifie le renforcement des capacités locales et internationales de gestion des crises. La CEDEAO et l'UA ont tiré des leçons des expériences accumulées au cours des années 90 et se sont dotées de capacités institutionnelles de réaction aux crises, c'est-à-dire de décisions d'interventions et de mises en place de forces de dissuasion crédibles.

L'organe clé de cette capacité est le conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine, qui peut recommander une intervention et mettre en place toute mission de maintien et de rétablissement de la paix. Un projet est même à l'étude d'une force interafricaine de 15000 hommes avec des forces prépositionnées.

L'innovation majeure correspond en fait à la prise en compte des dimensions internes de la plupart des conflits, dont résulte d'ailleurs le droit d'intervention de l'UA en cas de crimes de guerre, contre l'humanité ou de génocide.

Mais ces capacités dépendent de l'existence d'une volonté politique forte, si possible d'un pays de l'UA possédant des capacités logistiques et financières (comme l'Afrique du sud ou le Nigéria), mais aussi de l'absence de fortes divergences entre les pays d'une même sous-région.

Ainsi, si les systèmes de conflits de la région Mano comme de la Côte d'Ivoire sont actuellement enrayés par une forte implication internationale, les interactions entre les processus de paix sont telles qu'un échec dans un pays peut avoir des conséquences sur toute la région.

Les guerres civiles ont tendance à se cloner elles-mêmes. Un seul fruit pourri suffit à infecter tout le panier. Le scénario est malheureusement trop souvent le même dans la région : Des troubles naissent dans des régions frontalières, où l'identité n'est jamais vraiment claire et ces troubles ont pour cette raison tendance à déborder à l'extérieur, là où l'identité n'est guère plus

claire. De part et d'autres affluent des dizaines de milliers de réfugiés, disséminant et fragmentant encore plus le tissu ethnique.

Les initiatives de paix sont parvenues à un résultat dans la région Mano mais la situation est loin d'être stabilisée, d'autant qu'elle est menacée par l'insécurité et les tensions régnantes en Côte-d'Ivoire voisine.

DEUXIEME PARTIE : HISTORIQUE DES CONFLITS DANS LE BASSIN DE L'UNION DU FLEUVE MANO ET ACTIONS LOCALES POUR LEUR RESOLUTION.

CHAPITRE 1 : DYNAMIQUE DES CONFLITS DANS LE BASSIN DU FLEUVE MANO : ORIGINES ET IMPLICATIONS

Section 1 : Sierra Leone, les origines de la crise.

La crise qui a provoqué le renversement, le 25 mai 1997, du président sierra-léonais démocratiquement élu, Ahmad Tejan Kabbah, plonge ses racines dans les divisions politico-militaires qui minaient le pays depuis des années.

La mutinerie d'un groupe d'officiers stagiaires, intervenue ce jour-là était l'aboutissement d'une longue lutte pour le pouvoir politique qui opposait d'une part les deux formations politiques du pays, des partis rivaux à forte coloration ethnique, et d'autre part l'armée de 16 000 hommes, une armée affaiblie, divisée en factions et traversée par divers courants politiques.

Le Sierra Leonean Peoples Party (SLPP) et le All People's Congress (APC) ont toujours été opposés par une rivalité féroce. Le premier a mené le pays à l'indépendance, puis formé le premier gouvernement post-colonial dirigé par Sir Milton Margai. Ce Parti était dominé par les élites issues des ethnies du Sud et du Sud-Est, régions d'origine de la majorité des citoyens instruits, des fonctionnaires et des hommes d'affaires. L'APC pour sa part était sous la domination des élites issues des ethnies du Nord et du Nord-Ouest. Les disparités de niveau d'instruction entre ces deux zones, ainsi que d'autres injustices résultant de l'expérience de la colonisation, ont suscité des rancœurs et des appréhensions que les hommes politiques ont su exploiter à des fins personnelles.

Le SLPP a dirigé le pays jusqu'en 1967, année qui a vu éclater une crise politique. Les hommes politiques, incapables de résoudre cette crise, ont fait appel à l'armée, dans l'espoir de conquérir le pouvoir, de le garder ou d'en écarter l'adversaire. Ces manœuvres politiciennes ont été à l'origine d'une succession de coups d'Etat qui ont conduit à la prise du pouvoir par l'APC en tant que Parti dirigeant.

Une fois au pouvoir, l'APC s'est employé à asseoir son autorité sur le pays. Il a opéré une restructuration de l'armée, en faisant en sorte que seuls ses partisans ou ses fidèles pouvaient y entrer. Cependant, cette politique a eu pour effet de fragiliser l'armée, la privant de ses éléments les plus compétents, entraînant une baisse générale du professionnalisme et la disparition progressive de l'éthique militaire. Le mérite et la compétence ont été sacrifiés sur l'autel du clientélisme et du favoritisme, ce qui a suscité des frustrations et semé la graine de la subversion, de l'indiscipline et de la corruption au sein de l'armée.

En 1977, se sentant désormais suffisamment fort, l'APC a dissout tous les partis politiques, s'arrogeant à lui seul la légitimité politique. Il a pu assurer la stabilité politique au pays pendant

près de 24 ans, non sans s'appuyer sur les agents des forces de sécurité pour intimider et persécuter ses adversaires politiques.

Pour s'assurer leur loyauté et affermir son emprise sur le pouvoir au dépens de ses adversaires, l'APC accordait de généreuses récompenses aux soldats et agents des forces de sécurité. Le parti au pouvoir fermait également les yeux sur les exactions commises par les hommes en uniforme. Les opposants de l'APC, écrasés par la tyrannie, se sont résolus à entrer dans la clandestinité. Les intellectuels et les étudiants animaient l'agitation politique et les mouvements sociaux. Toute cette effervescence a conduit à la création en 1982 du Front Révolutionnaire Uni (RUF) à l'initiative d'un groupe d'enseignants et d'étudiants.

Les longues années de règne de l'APC ont eu des conséquences dont les prolongements ont influencé la mutinerie du 25 mai 1997. La marginalisation d'une partie importante du pays, composée d'intellectuels, de cadres et d'hommes d'affaires, a creusé de profonds scissions dans le tissu politique national. La classe politique s'étant discréditée aux yeux des fonctionnaires, les intérêts étrangers ont exploité la situation pour recruter des hommes de paille au sein des élites du pays. Les dirigeants de l'armée et des services de sécurité sont devenus un groupe privilégié, avec de puissants intérêts politiques et économiques à défendre.

Le déclenchement de la guerre civile au Libéria voisin a attisé les cendres de la crise qui couvait en Sierra Leone. Les intellectuels qui ont fondé le RUF ont tissé des liens avec les dirigeants du NPFL, à l'époque où ils suivaient leur formation.

Il est probable que les deux groupes avaient au départ un objectif commun mais, à un moment donné le NPFL, pour des raisons obscures, a semé la division dans les rangs du RUF. Il a favorisé la montée en puissance de Foday Sankoh, un caporal sans instruction au dépens des intellectuels qui avaient créé l'organisation. Sankoh a même eu à occuper un certain temps les fonctions de commandant de bataillon chargé de la « strike force » (force de frappe) du NPFL au Libéria. Après avoir participé activement à la guerre au Libéria, le caporal Sankoh a déclenché la rébellion contre le pouvoir constitué en Sierra Leone, le 23 mars 1991. Cette rébellion, organisée et lancée depuis le Libéria, allait marquer le point de départ d'une longue guerre civile. Elle allait entraîner la chute de deux régimes en Sierra Leone, freiner les activités dans la partie orientale du pays où existent d'importants gisements de minerais, porter un coup sérieux à l'économie nationale, créer des bouleversements sociaux et mettre l'armée à genoux. Toutes les opérations du RUF en Sierra Leone ont été organisées, financées et soutenues par le NPFL.

Privé des intellectuels qui l'encadraient au départ, le RUF de Sankoh s'est transformé en une bande qui a pillé les richesses du pays.

L'armée sierra-leonaise, affaiblie par les dissensions politiques dans ses rangs, était trop mal équipée et préparée pour affronter les hommes du RUF. Le 29 avril 1992, un groupe de jeunes officiers, après avoir déserté le front, a marché sur Freetown et renversé le gouvernement APC du Président Saidu Momoh. Ce coup devait avoir des conséquences très graves sur la structure de commandement de l'armée sierra-leonaise, et constituer le terreau de la mutinerie du 25 mai 1997.

Les jeunes putschistes allaient constituer leur propre gouvernement, dénommé National Provisional Ruling Council (NPRC) et dirigé par le Capitaine Valentine Strasser. Ce dernier allait lui même être renversé par ses proches et remplacé par le Capitaine Maada Bio. Le régime du NPRC allait complètement désorganiser la structure de commandement de l'armée sierra leonaise, désormais livrée à l'indiscipline. Les officiers supérieurs, corrompus et divisés, avaient perdu toute autorité morale.

La junte militaire dirigée par Maada Bio allait par la suite engager des négociations avec les dirigeants du RUF, farouchement opposés à l'organisation d'élections démocratique. La pression exercée sur le nouveau régime, ainsi que les difficultés économiques allaient créer les conditions favorables à l'organisation d'élections législatives et présidentielles, dont allait sortir vainqueur le SLPP de Ahmad Tejan Kabbah. Celui-ci allait se trouver très vite confronté au mécontentement de certains grands groupes qui craignaient de perdre leur influence et le contrôle qu'ils exerçaient sur les ressources économiques. Il s'agissait surtout des élites politiques originaires du Nord du pays, dont l'ascension avait été favorisée par le régime APC, particulièrement sous le Président Saidu Momoh. Ils craignaient que le retour au pouvoir du SLPP ne nuise à leurs intérêts.

Dans le groupe des mécontents figuraient également certains leaders de l'APC qui, au cours de leur 24 années de pouvoir, avaient dissout les partis opposants et avaient accumulé les richesses et les privilèges.

Les grands chefs de l'armée et des services de sécurité, qui s'étaient constitués de puissants intérêts économiques sous le régime de l'APC, nourrissaient également des appréhensions à l'égard du nouveau régime.

Le quatrième groupe de mécontents comprenait les jeunes officiers et soldats qui avaient connu la griserie du pouvoir sous le régime du NPRC. Ils craignaient de perdre leurs privilèges, avec une réorganisation des forces armées par le SLPP. C'est de ce groupe dont sont issus les dirigeants de la mutinerie du 25 mai 1997.

Les hommes d'affaires, les intellectuels et les fonctionnaires qui s'étaient illégalement enrichis sous l'ancien régime, nourrissaient eux aussi des inquiétudes. Se sachant incapables de se tirer seuls d'affaire, ils craignaient de voir le nouveau régime leur retirer l'appui dont ils avaient bénéficié pendant toutes ces années.

Pour apaiser les craintes de ces différents groupes, le nouveau gouvernement a lancé une grande campagne de réconciliation nationale. Malheureusement, les réformes économiques qu'il a initié afin d'assainir l'économie du pays étaient de nature à nuire aux intérêts de ces groupes d'influence. Les réformes engagées par le nouveau régime, soutenues par le FMI, ont conduit à une restructuration de la fonction publique, à la suppression des subventions et au renforcement de la fiscalité. Ces mesures ont entraîné des pertes d'emploi, des hausses de prix et une baisse du niveau de vie des couches les plus défavorisées de la population. Le gouvernement a été critiqué pour cela par les opérateurs économiques et les médias. Des campagnes de désinformation ont été montées contre le régime, tandis que toutes les sortes de rumeurs circulaient dans les casernes. Les militaires avaient aussi beaucoup de reproches à faire au gouvernement surtout en ce qui concerne les Kamajors, une milice locale très active.

Alors que la tension était à son comble entre civils et militaires, le gouvernement SLPP prit la malheureuse décision de réduire les dotations en vivres de la troupe. C'en était trop pour beaucoup de soldats ulcérés qui désignèrent un chef pour déclencher la révolte contre le nouveau régime : le sergent Abu Sankoh (Zagallo). Ce soulèvement allait porter au pouvoir l'AFRC (Armed Forces Revolutionary Council) dont le leader était le Major Johnny Paul Koromah. Celui-ci allait se choisir pour adjoint le caporal Foday Sankoh, leader du RUF.

L'AFRC allait plonger le pays dans une crise encore plus sanglante. Il faudra l'intervention de l'ECOMOG, en février 1998, pour venir à bout de la junte et de ses alliés du RUF, une victoire qui allait permettre le rétablissement du Président Kabbah dans ses fonctions, le mois suivant.

Le retour au pouvoir du Président Ahmad Tejan Kabbah est inédit. Pour la première fois dans l'histoire de la sous-région, un Chef d'Etat renversé retrouve son fauteuil grâce à l'aide et au

soutien de la CEDEAO. Ce 10 mars 1998, la Sierra-Leone fêtait dans la joie et l'allégresse le retour au pays de son président après dix mois d'exil forcé en Guinée.

Le peuple sierra-leonais, par son courage, sa patience et son abnégation a contribué à la restauration du pouvoir légitime. Dans leur grande majorité, les sierra-leonais ont lutté et ont consenti de grands sacrifices pour résister à la junte et à ses atrocités depuis le début de ce cauchemar de mai 1997. Les chefs d'Etat se sont également félicités de ce retour à l'ordre constitutionnel qui représente une victoire de la démocratie. Ils ont exhorté les populations, les organisations internationales à apporter leur soutien à Ahmad Tejan Kabbah dans la lourde tâche de reconstruction et de réhabilitation de la Sierra-Leone. Des appels à l'unité ont été lancés en vue de faciliter la réconciliation nationale. L'action entamée par les soldats de l'ECOMOG a été poursuivie par les autorités en étroite collaboration avec tous les sierra leonais afin que les haines et les rancœurs puissent laisser place au pardon.

Bien sûr des problèmes subsistent encore, des éléments de la junte résistent sporadiquement. Mais l'essentiel a été préservé avec le retour au pouvoir du Président Kabbah, la sécurisation de la majeure partie du territoire par l'ECOMOG, l'action des forces britanniques, des forces de l'ONU, les efforts de la communauté internationale.

Section 2 : le conflit du Liberia, genèse et implication

Le premier président du Libéria, William Tubman a dirigé le pays pendant 27 ans. A sa mort en 1971, il fut succédé par William Tolbert, qui dirigea le pays de 1971 à 1980, jusqu'au coup d'Etat militaire, dirigé par le sergent-chef Samuel DOE. En octobre 1985, ce dernier organisa des élections présidentielles qui lui ont permis de se faire élire pour un second mandat.

En décembre 1989, Charles Taylor, ancien ministre du Président DOE crée un mouvement de rébellion et attaque le Libéria à partir de la Côte d'Ivoire. C'est le début de la guerre civile qui va dévaster le pays. Cette guerre qui durera 7 ans, donnera naissance à plusieurs factions notamment, le NPFL de Prince Johnson, l'ULIMO de El Hadj Koroma qui a éclaté en ULIMO-J, le LPC de Georges Boley, et le LDF, Force de Défense du Comté de Lofa de François Massaquoi.

En septembre 1990, Doe est capturé et tué par le Prince Johnson. Une force Ouest africaine de maintien de la paix comprenant le Nigeria, le Ghana, la Guinée et le Mali a été mise sur pied pour ramener la paix et la stabilité dans le pays et la sous-région.

A Cotonou (Bénin) un accord de paix fut signé le 25 juillet 1993 entre les différentes factions. Face aux différentes violations de l'accord, plusieurs autres furent signés dont les accords d'Akossombo en 1994, les accords d'Accra, l'accord d'Abuja en 1995 et la proclamation d'un cessez-le-feu. Plusieurs autres réunions ont eu lieu à Abidjan et en juillet 1993, une conférence internationale s'est tenue à Genève sous l'égide de la CEDEAO, de l'OUA et des Nations-Unies. Ainsi, pour parvenir à l'arrêt des hostilités, pas moins de douze accords de paix furent signés par les protagonistes. En fait, seul l'accord révisé d'Abuja en août 1996, a mis en œuvre un plan de paix qui a permis la formation d'un gouvernement de transition regroupant les principaux leaders des factions et la société civile.

Du 22 novembre 1996 au 31 janvier 1997, l'ECOMOG procéda au désarmement de toutes les factions. Le 19 novembre 1997, les élections présidentielles et législatives furent organisées sous l'égide des instances internationales et permirent l'élection à la présidence de Charles Taylor.

Taylor, le plus puissant parmi les chefs de guerre, a fini par paraître comme le seul en mesure de mettre fin à l'horreur. Très controversé sur la scène internationale, ses "diamants du sang" ont alimenté ses combats et sa colossale fortune personnelle. Taylor a aussi exporté la guerre en Sierra-Leone. En 1991, c'est lui qui pousse le caporal Foday Sankoh, qu'il avait enrôlé dans son Front patriotique national du Liberia (NPLF), à créer le RUF. La terreur et l'horreur s'abattent pour dix ans sur la Sierra Leone. Cela vaut aujourd'hui à Charles Taylor une inculpation et un mandat d'arrêt international pour crimes de guerre et contre l'humanité par le tribunal spécial pour la Sierra Leone.

Le vent a commencé à tourner fin 1999 avec l'apparition du mouvement rebelle des Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (LURD), encouragés et financés par les Etats-Unis via la Guinée voisine. Taylor doit également compter sur son flanc Est avec les rebelles du MODEL (Mouvement pour la démocratie au Liberia), essentiellement composé de Krahns, l'ethnie du défunt Samuel Doe.

En 2003 une issue du conflit peut enfin être espérée dès lors que le président Taylor quitte le pouvoir, le 11 août, sous la pression des rebelles qui le combattent depuis quatre ans et de ses pairs ouest-africains, lassés de son régime déstabilisateur.

CHAPITRE 2 : ROLE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE DANS LA RESOLUTION ET LA GESTION DES CONFLITS DANS LE BASSIN DU FLEUVE MANO.

La République de Guinée et le Liberia, ont toujours entretenu des rapports cordiaux de voisinage, d'amitié et de coopération, comme en témoignent l'existence d'une commission mixte de coopération dont les différentes assises ont abouti à d'importantes décisions de coopération comme l'exploitation commune du mont Nimba, un traité de non-agression en 1979, puis en 1986, entre les gouvernements du Liberia, de la Sierra-Leone et de la Guinée dans le cadre de la Mano River Union.

Ces excellentes relations d'amitié et de coopération se sont dégradées avec le début de la guerre civile au Liberia. Depuis, les problèmes liés à la gestion des frontières, des réfugiés et aux incursions de bandes armées hatissent les tensions entre les deux pays qui s'accusent mutuellement et régulièrement d'entretenir des foyers d'instabilité et d'insécurité.

Section 1 : Participation de la Guinée à la recherche d'une solution durable à la crise libérienne.

La Guinée s'est fortement impliquée dans la restauration de la paix au Liberia. Elle a participé à la mise en place d'une force Ouest africaine d'interposition dénommée ECOMOG, le 7 avril 1992 à Banjul dans le cadre de la CEDEAO. Elle a pourvu cette force durant sept ans en troupes équipées et entretenues par son propre budget. Elle a accueilli sur son territoire plus d'un million de réfugiés Libériens.

Elle a par ailleurs pris part au plan diplomatique à toutes les réunions organisées par le Comité des neuf de la CEDEAO chargé de la mise en œuvre et du suivi des 12 différents accords signés en vue du règlement de la crise libérienne. La Guinée était membre du comité d'évaluation du dernier accord d'Abuja signé (Août 1996), qui a abouti à l'organisation des élections présidentielles en 1997, ayant conduit Charles Taylor à la présidence libérienne.

Pour participer à la consolidation de la paix et de la concorde au Liberia, le gouvernement guinéen a exigé de tous les chefs de factions (dont le frère du Président Samuel K. Doe et

Elhadj Koromma) présents sur le territoire guinéen de s'abstenir de toutes activités pouvant déstabiliser le président TAYLOR.

Section 2 : Initiatives guinéennes pour la relance de l'Union du Fleuve MANO

Convaincu que l'union du Fleuve Mano pourrait être un facteur de rapprochement et un cadre idéal de concertation, le gouvernement guinéen a pris des initiatives pour la relance effective de cette organisation.

Ainsi, dès 1998 le gouvernement guinéen a pris l'initiative de convoquer à Conakry un sommet extraordinaire des chefs d'Etat de cette organisation. L'absence à ce sommet de Charles Taylor n'a pas permis la signature d'un communiqué final. Quelques mois plus tard un nouveau sommet était organisé par la Guinée sous l'égide des Nations Unies.

L'arrivée au pouvoir de Taylor allait entretenir une suspiscion et des accusations mutuelles avec le gouvernement libérien. La Guinée allait être accusée de servir de base arrière aux anciennes factions libériennes, voire de lancer des agressions armées contre des villages frontaliers de la part des forces régulières du Liberia.

Une rencontre de la CEDEAO a rappelé en 1999 le « rôle inestimable » que la Guinée n'a cessé de jouer dans l'accueil et l'hébergement des personnes déplacées du fait des conflits dans la sous-région. Un appel à la communauté internationale a même été lancé à cette occasion afin qu'elle apporte toute l'assistance nécessaire à la Guinée.

Les ministres des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité de la CEDEAO ont alors décidé la création d'une commission comprenant la Guinée, le Liberia, la Sierra-Léone et la CEDEAO, afin de trouver des solutions aux problèmes communs de sécurité qui menacent la paix et la stabilité des pays membres de l'Union du Fleuve Mano, et notamment de promouvoir la bonne entente et la coopération entre eux.

La Guinée a plutôt opté pour l'apaisement et la mise en confiance, tant dans ses discours de consolidation de la paix dans la sous-région et d'entretien des relations de bon voisinage avec les pays frères, que dans sa défense face aux accusations souvent embrasées et gratuites de son voisin libérien.

Section 3 : Actions pour la résolution des conflits par la république de Guinée.

1- La question du déploiement des forces d'interposition de la CEDEAO aux frontières sud de la Guinée.

Le gouvernement guinéen a été en 1990 un des pays initiateur de la création et de la mise en place de l'ECOMOG. Cette force s'est avérée un outil relativement efficace dans ce contexte par son mandat assez inédit pour l'époque, défini et affiné progressivement et surtout par sa composition de troupes africaines, souvent voisines et relativement adaptées au rétablissement de la paix. Cette force est en outre intervenue dans un Etat en complète déliquescence.

Ces conditions ont favorisé le succès de l'intervention de l'ECOMOG au Liberia avec pour effets, la restauration de l'Etat de droit, l'organisation et la tenue en 1997 d'élections aux suffrage universel.

La situation aux frontières Sud et Sud-Est de la Guinée est par contre de nature différente. La Guinée a pris résolument position contre la mise en place d'une force d'interposition neutre à ces frontières entre ce qu'elle qualifie de bandes rebelles (qui s'infiltrèrent en territoire guinéen pour y commettre des exactions) et ses propres forces de sécurité.

2- Nécessité d'un dialogue pour la stabilité dans la sous-région.

La Guinée a toujours opté en faveur du principe de règlement pacifique des conflits. Pour le gouvernement guinéen, un dialogue efficace, constructif et durable doit reposer au préalable sur un climat de confiance et de compréhension mutuelle avec le ou les interlocuteurs en conflit.

3- Situation humanitaire et problématique des réfugiés

La situation de conflit imposée à la Guinée par des rebelles armés a affecté de manière sensible le climat de paix et de stabilité du pays, entraînant une détérioration notoire des conditions de vie des populations d'accueil des réfugiés ainsi que la dégradation de l'environnement.

Sur le plan humanitaire, les agressions répétées des populations ont provoqué leur exode massif, la dispersion de milliers de réfugiés dans les forêts, l'afflux de personnes déplacées vers l'intérieur de la Guinée, fuyant la guerre aux frontières du pays.

Ces agressions ont également eu des conséquences graves sur la sécurité des populations d'accueil, sur la couverture végétale, les cultures et les habitations. Elles ont affecté aussi dangereusement les hauts bassins fluviaux des pays de l'Afrique de l'Ouest (Niger, Sénégal, Gambie, etc...) qui prennent tous leurs sources en Guinée.

La recrudescence des combats à la proximité des camps de réfugiés situés aux frontières de la Guinée a nécessité la décision de transfert des réfugiés vers le centre de la Guinée où leur condition de sécurité et de gestion seraient plus favorables. Cette mesure permet d'éviter les attaques fréquentes des rebelles contre les camps, provoquant trop souvent panique générale, fuites et pertes de réfugiés à travers les forêts.

Depuis plus d'un an le gouvernement guinéen encourage toute initiative visant au rapatriement volontaire des réfugiés dans leurs pays d'origine, à condition que des conditions de sécurité correctes soient rétablies dans leurs pays d'origine.

En effet, lors de rapatriements par voie terrestre, des attaques ou des refoulements de réfugiés ont été perpétrés dans certains couloirs humanitaires hors de contrôle. Pour cette raison le rapatriement de ces réfugiés par voie aérienne a été pratiqué, notamment par le HCR depuis décembre 2000.

Il est à noter qu'il existait encore en 2001 en Guinée plus de 600.000 réfugiés dont 420.000 étaient pris en charge par le HCR (300.000 Sierra-Leonais et 120.000 Libériens). On dénombrait par ailleurs en Guinée 311.000 personnes déplacées, en majorité des enfants, des femmes et des personnes âgées, dont 150.000 seulement étaient prises en charge par le PNUD.

En 2001 le HCR procédait au transfert de 57000 réfugiés vers de nouveaux sites plus sûrs au centre du pays alors que 40.000 autres fuyaient la zone frontalière pour l'intérieur de la Guinée.

On le constate, la République de Guinée est au cœur de la problématique des conflits du bassin du Fleuve Mano, tant par son importance vis-à-vis de ses voisins que par sa gestion des flux de réfugiés fuyant les guerres civiles. On ne peut ainsi aborder l'étude de l'Union du fleuve Mano sans appréhender la position de ce pays, moteur d'une ambition de paix et de stabilité en faveur du développement économique et social.

CHAPITRE 3 : ROLE DE L'UNION DU FLEUVE MANO : ORGANISATION ET MECANISMES INSTITUTIONNELS DE DEFENSE ET DE SECURITE.

Section 1 : Historique de l'Union du Fleuve Mano.

Les premières tentatives de création de l'Union du Fleuve Mano remontent à 1971. Cette année là les gouvernements du Libéria et de la Sierra Leone ont publié une déclaration commune sur la coopération économique et ont mis en place un comité ministériel conjoint de coopération économique.

En 1972, les deux gouvernements ont demandé au PNUD l'envoi d'une mission pour étudier les possibilités de coopération entre les 2 pays, particulièrement dans les domaines du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Les conclusions de cette mission ont amené le comité ministériel conjoint à recommander aux chefs d'Etat la création d'une union douanière entre les deux pays.

C'est ainsi que le 03 Octobre 1973 les chefs d'Etat du Libéria et de la Sierra-Leone ont signé l'acte constitutif de l'Union du fleuve Mano dénommé « déclaration du Fleuve Mano ». Au terme de cette déclaration, les 2 pays se sont engagés à établir une union douanière en deux grandes étapes : la première devant s'achever au plus tard le 1^{er} Janvier 1997 et la seconde par la suite dans un délai raisonnable. Cette déclaration est assortie de 15 protocoles avec lesquels elle constitue les textes de base de l'Union du Fleuve Mano.

En Octobre 1980, la République de Guinée a adhéré à l'Union du Fleuve Mano conformément aux dispositions en la matière, faisant de l'Union un groupement tripartite.

Section 2 : buts et objectifs de l'Union du Fleuve Mano.

Les buts et objectifs de l'UFM sont exposés dans la déclaration de création de l'UFM :

- Accroître les échanges en supprimant tous les obstacles susceptibles d'en freiner les flux ;
- Créer les conditions favorables au développement des capacités de production des Etats membres ;
- Assurer une répartition équitable des avantages tirés de la coopération économique.

Pour atteindre ces buts et objectifs, le 4^{ème} protocole de la déclaration énumère entre autres les actions souhaitables de l'UFM:

- ❑ Appliquer une politique commune de coopération et de développement dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la production forestière;
- ❑ Etablir un programme commun pour le développement des transports, des communications et de la production énergétique;
- ❑ Déterminer et appliquer des programmes d'investissement ainsi que des politiques de compensation des pertes de recettes pouvant résulter de l'harmonisation des tarifs douaniers;
- ❑ Définir une politique monétaire commune ainsi que les modalités de création des institutions financières requises;
- ❑ Déterminer et mettre en œuvre une politique commune pour le développement de la recherche, de la formation, de la santé, des arts, des sports et de la culture;
- ❑ Promouvoir la coordination des politiques extérieures des Etats membres afin de stimuler leurs efforts dans le domaine économique et dans d'autres domaines connexes au niveau international ;

Section 3 : structure de l'Union.

La structure de l'Union est définie dans le protocole de déclaration qui porte création des institutions suivantes : Le sommet des chefs d'Etats et de gouvernement, le conseil des ministres, les commissions techniques, le secrétariat général.

1- Le sommet des chefs d'Etat.

Le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement est bien entendu l'instance suprême de l'Union. Sa convocation n'obéit pas à une périodicité établie. Il se produit chaque fois que cela est jugé nécessaire pour débattre des questions qui lui sont soumises par le conseil des ministres.

2- Le conseil des ministres.

Le conseil des ministres s'assure du fonctionnement normal du secrétariat de l'Union, examine et approuve le programme de travail et le budget annuel de l'Union et représente les gouvernements auprès des bailleurs de fonds lors de la conclusion des accords de financement des projets.

3- Les commissions techniques.

Les commissions techniques, au nombre de six sont les suivantes :

- ❑ commerce et industrie ;
- ❑ agriculture, eaux et forêts, pêche ;
- ❑ transports et communication ;
- ❑ éducation, formation et recherche ;
- ❑ finances et administration ;
- ❑ énergie et ressources naturelles.

Elles se réunissent une fois par an, mais peuvent être convoquées en réunions spéciales.

4- Le secrétariat général

Le secrétariat général est l'organe d'exécution des décisions du conseil des ministres ou du sommet des chefs d'Etat. Ses tâches sont diverses : tout d'abord il identifie des projets régionaux et élabore des documents de projet à soumettre au financement des bailleurs de fonds. Il assure ensuite le suivi de l'exécution des projets financés. Il définit les politiques d'harmonisation des programmes nationaux de développement, catalyseurs d'un développement régional intégré. Il établit enfin des liens durables entre les programmes nationaux et les projets d'intégration nécessaires au développement soutenu de la sous-région.

Le siège du secrétariat est établi à Freetown avec des représentants à Monrovia et à Conakry.

Section 4 : Place et rôle de l'Union du Fleuve Mano : Cadres, mécanismes institutionnels de sécurité et de défense.

1- Le 15^{ème} protocole de la déclaration de l'UFM

L'Union du Fleuve Mano trouve son origine dans les liens historiques, géographiques, ethniques et culturels qui unissent les populations des trois pays.

En effet, ces populations sont constituées essentiellement de groupements ethniques communs dont les activités se complètent grâce à des échanges réguliers de tous ordres, se traduisant sur le terrain par des mouvements de personnes, de biens et de services. Aussi, l'ampleur, la complexité et la diversité des problèmes de développement auxquels sont confrontés les trois Etats exigent une démarche commune, susceptible de favoriser l'intégration régionale.

Au plan commercial, la suppression des barrières douanières entre les trois pays et la création d'un marché de plus de 12 millions d'habitants, ne peuvent que stimuler les échanges, favoriser le développement de la production et entraîner l'éclosion d'économies d'échelle.

Si cette guerre et les mouvements de populations qu'elle a engendrés ont déstabilisé la sous-région, ils ont permis tout de même de prendre l'exacte mesure de l'interdépendance des trois pays et de l'importance de cet organe de régulation de la vie politique, économique et sociale qu'est l'Union du Fleuve Mano.

Mais l'Union ne veut pas se restreindre à cette seule ambition.

La coordination à l'échelle sous-régionale des actions de restauration de la paix, plus qu'une nécessité, est devenue un besoin incontournable pour favoriser la stabilité et permettre la reconstruction des pays dévastés par la guerre. Dans ce domaine, l'UFM veut s'imposer comme un outil institutionnel capable de jouer un rôle de premier plan pour accompagner les efforts de paix, de reconstruction et de relance des économies.

C'est pourquoi, les chefs d'Etats de l'Union ont décidé de redynamiser l'organisation en signant le 15^{ème} protocole de la déclaration, portant sur la coopération dans les domaines de la défense, de la sécurité, de l'administration du territoire et des affaires étrangères. Le secrétariat de l'Union a reçu à cette occasion le mandat de requérir l'assistance extérieure en vue de la mise en œuvre de ce protocole.

Par sa vocation, ses idéaux, ses buts affichés, son expérience et la nouvelle dimension qui lui est conférée, l'Union du Fleuve Mano, paraît comme un instrument efficace pour assurer la régulation des activités politiques, économiques et sociales en faveur de la paix et du développement.

2- Le comité conjoint de sécurité

A l'issue de leur réunion tenue à Monrovia, les 18 et 19 Mars 2000, les ministres des affaires étrangères de l'UFM ont réaffirmé l'urgence de créer un mécanisme efficace pour contrôler et assurer la sécurité des frontières : le comité conjoint de sécurité (CCS) des Etats membres. Ce comité prend place dans une série de structures proposées aux chefs d'Etats de l'Union par les ministres.

Le cadre institutionnel comprend le comité conjoint de sécurité et son comité technique. Il prévoit par ailleurs la création d'unités conjointes de sécurité des frontières et de restauration de la confiance. Chaque Etat membre de l'Union sera représenté au sein du CCS par ses ministres de la défense, de l'administration territoriale, de la sécurité et des affaires étrangères.

Le mandat du CCS porte sur les questions de sécurité frontalière mais peut concerner d'autres problèmes sécuritaires. Le comité est chargé de l'élaboration de la politique de sécurité de l'Union, de son suivi et de sa supervision. Il se réunit tous les trois mois dans l'un des Etats membres et par rotation. Son président est élu pour un an parmi ses membres et selon le principe de la rotation nationale. Par ailleurs le CCS initie et développe un programme de formation. Il établit enfin un plan d'action pour la mobilisation des ressources de financement à travers l'Union du Fleuve Mano en vue de la mise en application de ses opérations.

3- Le comité technique.

Pour chaque Etat membre, le comité technique comprend le conseiller à la présidence chargé de la sécurité, les représentants des différents ministres du CCS, le chef d'état-major des

armées et le directeur général de la police ou leurs représentants, ainsi que le représentant du secrétariat général de l'Union du Fleuve Mano. Il se réunit au moins une fois par mois.

Ses attributions initialement confiées concernent principalement la sécurité aux frontières. Il examine ainsi régulièrement la situation, il reçoit les plaintes et dénonciation et mène les investigations sur les infractions transfrontalières. Il s'assure de la transmission directe des rapports du terrain au CCS et au secrétariat général de l'UFM pour information. Après analyse des rapports il s'efforce d'émettre des recommandations au CCS.

Il met enfin en place les unités conjointes de sécurité des frontières et de restauration de la confiance.

4- Les unités conjointes de sécurité frontalière et de restauration de la confiance.

En raison de la nécessité urgente de développer la confiance et de résoudre les conflits le long des frontières communes des Etats membres, ces unités sont de véritables antennes opérationnelles du CCS et revêtent une importance capitale.

Ces unités comprennent le sous-préfet de la localité frontalière et le président de la communauté rurale de développement ou leurs équivalents dans les autres Etats membres, le chef coutumier de la zone frontalière, les chefs de service de sécurité (police, immigration, douane, gardes-frontières, militaire) de la localité et enfin les représentants de la jeunesse et des femmes de la localité. Un président est élu pour un an parmi ses membres.

Les unités, qui doivent être apolitiques, sont chargées d'organiser et de conduire des patrouilles conjointes aux frontières, de développer et de faciliter les relations entre les populations des régions frontalières grâce à des activités culturelles, sociales et sportives, d'échanger et de mener des investigations sur la base des informations contenues dans les rapports, de résoudre enfin les cas mineurs de violation de la sécurité des frontières enregistrés dans la localité administrative.

TROISIEME PARTIE : BILANS ET PERSPECTIVES DES ACTIVITES DE L'UNION DU FLEUVE MANO.

CHAPITRE 1 : PRINCIPALES ACTIVITES ET REALISATIONS DE L'UNION DU FLEUVE MANO.

Les activités de l'Union du Fleuve Mano concernent principalement les domaines du commerce, de l'industrie, des transports et des communications, ainsi que de l'élevage.

Section 1 : Commerce

Depuis l'entrée en vigueur des dispositions du commerce intra-Union en 1981, le secrétariat a noté une augmentation sensible du niveau global du commerce enregistré entre les trois pays.

C'est ainsi que de 1981 à 1989, début de la guerre civile au Libéria, le commerce enregistré au titre des dispositions de l'Union est passé en valeur de 1,5 à 15 millions de dollars.

En dépit de l'instabilité ambiante, certains biens d'origine locale font encore l'objet d'échanges entre les trois pays conformément aux dispositions pertinentes des arrangements commerciaux de l'Union.

L'expansion du commerce intra-Union est tributaire de la nature des dispositions réglementaires du niveau de la production et de la situation conflictuelle qui caractérisent la sous-région.

Si l'expansion se réalise, elle pourrait évidemment influencer de façon significative sur plusieurs autres facteurs dont l'emploi, l'utilisation des capacités industrielles domestiques et l'épargne de devises étrangères.

Section 2 : Industrie

La politique industrielle de l'Union se fixe comme premier objectif l'identification, la promotion et le développement des industries faisant appel à l'exploitation des ressources locales et pouvant contribuer à une meilleure complémentarité industrielle et au développement d'une économie d'échelle.

A ce titre, l'Union a réalisé une verrerie au Libéria qui a longtemps fourni des bouteilles aux sociétés de boisson des autres pays.

Elle a également réalisé la 2^{ème} phase du projet de pressoirs à huile de palme sous financement de la Banque africaine de développement. Cette 2^{ème} phase a permis la fabrication de dix unités expérimentales au centre pilote de Conakry. Ce projet a visé à introduire une technologie adaptée d'extraction d'huile en milieu rural en vue d'élever la productivité, d'accroître le rendement, d'augmenter le revenu des bénéficiaires donc d'améliorer leur niveau de vie. Le rendement d'extraction d'huile de palme des petites exploitations villageoises est passé de 50 % à 83 %. Les pressoirs testés en Guinée et en Sierra Leone se sont très bien adaptés au milieu rural et aux conditions géoclimatiques des zones d'implantation. Leur fabrication faite sur place grâce au transfert de technologie a permis de réduire les coûts de production initialement prévus par des études de faisabilité (de 8 000 dollars US à seulement 3 000 dollars). Le centre pilote de Conakry, partenaire technique d'une société hollandaise (HVA International) et consultant principal du projet, dispose aujourd'hui du savoir-faire technologique pour la fabrication de ces pressoirs.

Le rapport d'experts qui a sanctionné la fin de la 2^{ème} phase a été très concluant et augure de très bonnes perspectives pour le financement de la phase ultérieure de production à grande échelle des pressoirs à des fins commerciales.

Par ailleurs, le secrétariat a envisagé la promotion de certains projets notamment de petites industries de bois, de développement des plantes médicinales locales, de transformation de fruits et de produits alimentaires ainsi que d'aliments de bétail.

Section 3 : Transports et communication.

L'une des actions prioritaires de l'Union consiste à développer les réseaux de communication en vue de faciliter la libre circulation des biens et des personnes au sein de l'espace économique de l'organisation.

A ce titre, le secrétariat a fourni des efforts considérables grâce au soutien financier et technique de bailleurs de fonds pour mettre en œuvre ou promouvoir des projets routiers entre les capitales, des projets de cabotage maritime et de compagnie aérienne.

S'agissant du projet routier Freetown-Monrovia, la construction d'un tronçon de 121 Km, incluant la construction d'un pont sur le fleuve Mano a été achevée pour un coût global de 57 millions de dollars américains.

Pour le projet d'axe Freetown-Conakry, l'Union Européenne a accepté de financer 30 millions d'Euros au titre des fonds régionaux de Lomé 4. Outre le bitumage des tronçons non encore goudronnés, ce projet se propose d'agrandir les ouvrages d'art et de construire des infrastructures frontalières communes pour l'accomplissement de toutes les formalités en un seul lieu afin de fluidifier le transport inter-Etats.

En ce concerne la liaison maritime, l'Union a pu promouvoir et lancer la phase pilote d'un service régulier de cabotage maritime entre Freetown et Conakry qui a facilité le mouvement des passagers et du cargo entre les 2 capitales.

Enfin dans le domaine du transport aérien, l'Union a créé une compagnie dénommée « Air Mano » dont l'objectif est d'assurer une desserte régulière entre les pays de toute la sous-région ouest africaine. Le lancement de ce projet avait été différé en raison des restructurations des compagnies nationales et de l'instabilité.

Section 4. : Agriculture et élevage

L'Union a procédé à l'évaluation des ressources de son sol. Elle a organisé des séminaires sur la lutte contre les maladies des plantes et les pertes après récoltes.

Dans le domaine de l'élevage, l'Union s'emploie à faire du centre de sélection et de multiplication de la race N'dama de Boké en Guinée, un centre sous-régional qui servirait de base de développement de l'élevage du bétail trypano tolérant dans les Etats membres. A ce titre, ce centre doit aider à la mise en place de politiques adéquates d'élevage en Sierra Leone et au Libéria. Il a déjà organisé un séminaire à l'intention des agents de l'élevage de la Sierra Leone et du Libéria et avec l'appui technique du centre international de trypano tolérance basé à Banjul.

Ce centre doit enfin servir de point de dissémination du bétail en vue de reconstituer le cheptel de ces deux pays qui a été quasiment décimé lors des guerres civiles.

Section 5: Formation technique

L'Union a permis la formation de plusieurs promotions de cadres moyens des trois pays dans les domaines des postes et télécommunications, de la marine ou de la production forestière.

Elle a procédé à des échanges d'étudiants pour l'apprentissage de la langue anglaise pour les francophones et de la langue française pour les anglophones ainsi que pour certaines spécialisations.

Les démarches difficiles de l'Union ont abouti à l'heureux constat d'une reprise du dialogue entre les trois gouvernements et de l'avènement d'une dynamique de coopération.

Toutes ces initiatives de paix de la part des autorités et de la société civile sont heureusement fortement appuyées par la communauté internationale dont il n'est pas inutile de rappeler la réaction aux guerres civiles afin de mieux appréhender le positionnement de l'action de l'UFM.

CHAPITRE 2 : PROCESSUS DE PAIX ET REPONSES INTERNATIONALES AUX CRISES LIBERIENNES ET SIERRA-LEONAISE-PERSPECTIVES DE L'UFM

A une époque où les ressources se font de plus en plus rares l'argent dépensé en aide humanitaire ou dans la gestion et la résolution des conflits, ne l'est pas dans le développement.

Section 1 : Perspectives de l'Union du Fleuve Mano.

L'Union du Fleuve Mano a été durement éprouvée par les crises traversées. Le fonctionnement du secrétariat de l'Union, le fonctionnement de l'institution et la mise en œuvre des projets communautaires ont été sérieusement entravés par une situation financière déplorable, fortement dégradée par les réductions drastiques des contributions des Etats, orientés sur leurs efforts de guerre.

Face à cette situation préoccupante, des efforts louables de rétablissement de la paix et de la stabilité ont été fournis à plusieurs niveaux. Les conférences et sommets des chefs d'Etat de l'Union se sont succédés : 1992 à Freetown, juin et novembre 1998 à Conakry, mars 2000 à Bamako, mai 2000 à Conakry, mai 2004 à Conakry, sans oublier les différents mini sommets de la CEDEAO. Toutes ces rencontres, conférences ou sommets ont appelé à l'arrêt des hostilités, au désarmement des combattants, à leur démobilisation et à leur réinsertion sociale. Ces différentes concertations ont abouti à la signature d'accords de paix notamment ceux de Lomé et d'Abuja qui, quoique souvent mis à rude épreuve par les belligérants, constituent quand même une plate forme de référence dans le processus de paix.

Aujourd'hui, la cessation progressive des hostilités est engagée. Les efforts doivent se poursuivre et s'intensifier en vue de consolider une paix encore très fragile.

Les perspectives de l'Union du Fleuve Mano pourraient s'articuler autour des thèmes suivants :

- ❖ le rétablissement rapide d'une paix durable, de la sécurité et de la stabilité au sein des pays de l'Union ;
- ❖ la mise en œuvre du nouveau protocole (15^{ème}) portant sur la coopération dans les domaines de la défense, de la sécurité, de l'administration du territoire et des affaires étrangères ;
- ❖ le renforcement des capacités institutionnelles du secrétariat de l'Union ;
- ❖ la facilitation du retour et de la réinsertion sociale des réfugiés et des personnes déplacées, notamment par la mise à disposition des pressoirs à huile de palme susceptibles de relancer progressivement les activités de production ;
- ❖ la relance des projets communautaires arrêtés par la guerre ;
- ❖ la création d'un environnement sous-régional propice à l'investissement privé par l'implication plus grande des opérateurs économiques dans la mise en œuvre des projets communautaires ;
- ❖ l'organisation des manifestations économiques, sportives et culturelles au sein de l'Union afin de favoriser l'intégration socio-économique des populations de la sous-région ;
- ❖ l'harmonisation des programmes nationaux de développement des ressources humaines et financières ;
- ❖ l'unification des politiques économiques, monétaires, fiscales et sociales des pays membres.

Ces perspectives à court terme ont initié un programme minimum déjà soumis au PNUD et qui contient les propositions portant sur le renforcement des capacités institutionnelles du secrétariat général de l'Union, sur le renforcement de la paix et de la sécurité, l'actualisation des études sur les tronçons non construits des projets routiers et l'implantation des pressoirs à huile de palme pour faciliter la réinsertion sociale des réfugiés et des personnes déplacées.

Ces actions qui s'inscrivent dans le cadre de la réactivation de l'Union du Fleuve Mano et de l'instauration de la paix dans la sous-région ont retenu toute l'attention des partenaires bi- et multilatéraux.

Des perspectives d'intégration de nouveaux membres sont à présent évoquées. Les présidents ivoirien Laurent Gbagbo, et malien Amadou Toumani Touré, ont été invités en qualité

d'observateurs au sommet des chefs d'Etats en mai 2004 à Conakry pour la renaissance de l'Union du fleuve Mano. Il s'agit d'un signe fort d'une volonté de coopération privilégiée avec les deux grands voisins à l'Est des frontières de l'Union. Cette réunion a été aussi l'occasion de "régler définitivement les problèmes de sécurité transfrontalière" issus des guerres civiles au Liberia et en Sierra Leone, ainsi que de traiter du soulèvement militaire en 2002 en Côte d'Ivoire.

Il ressort de tout ce qui précède, que l'Union du fleuve Mano mérite d'être fortement soutenue pour devenir un véritable instrument de paix et de développement en faveur du bien des économies respectives des pays membres. Il est à noter que dans le bassin Mano existe aujourd'hui un réel engouement pour la paix, élan que l'on peut par exemple retrouver dans le lancement de la décennie 2004-2014 de la culture de la paix dans le bassin du fleuve Mano lors de la rencontre de la première session du parlement des jeunes de l'UFM en novembre 2004 à Conakry.

Section 2 : Processus de paix et réponses internationales aux crises libérienne et sierra leonaise.

1- Processus de paix

Après la signature d'environ 13 accords de paix, un accord coordonné par la CEDEAO, appelé accord d'Abuja a été finalement conclu en avril 1996, en prélude à un cessez-le feu.

Au Libéria le processus de désarmement et de démobilisation des combattants a été achevé début 1997 et des élections présidentielles générales ont été tenues en juillet. Le succès des élections présidentielles et législatives a fourni au pays l'occasion de rétablir la paix et d'endiguer le désastre économique.

A ce jour, la Sierra Leone est passée par trois principales séries de négociations de paix et a signé les accords suivants : l'accord de paix d'Abidjan du 30 novembre 1996, le plan de paix de Conakry du 23 octobre 1997 (CEDEAO) et l'accord de paix de Lomé du 07 juillet 1999 négocié pendant environ deux mois, et soutenu par la CEDEAO, avec l'appui moral, matériel et financier de la communauté internationale. La Sierra Leone a depuis lors commencé un processus lent et douloureux de réhabilitation, de reconstruction et de réintégration.

Les indicateurs prouvent que l'économie pourrait reprendre rapidement avec une amélioration sensible de la sécurité. Des efforts sont déployés pour susciter la prise de conscience sur la nécessité de rétablir la paix. La commission nationale pour la réhabilitation, la reconstruction et la réinstallation est actuellement impliquée dans un programme de restauration des structures endommagées et de satisfaction des besoins socio-économiques de la population, particulièrement des communautés rurales. Les ONG ont apporté une importante contribution à cette entreprise.

La commission pour la consolidation de la paix (CPP), établie aux termes de l'accord de paix de Lomé agit en faveur de la démobilisation, du désarmement et de la réintégration des ex-combattants.

Le processus de paix interne évolue lentement et se poursuit sur tous les fronts. Hormis les initiatives politiques, des efforts ont été faits pour impliquer toutes les catégories de la société civile dans le processus de paix. A cet égard, il convient de reconnaître le travail accompli par la commission nationale pour la démocratie et les droits de l'homme (NCCDHR), la campagne pour la bonne gouvernance (CGG), le forum des femmes et d'autres organisations.

2- Réponses internationales aux crises libérienne et sierra leonaise :

a- Au Libéria

La réponse internationale à la crise libérienne a pris trois processus parallèles :

- ❑ Une réponse de la CEDEAO au problème de la sécurité, par l'envoi d'un groupe militaire de maintien ou de surveillance de la paix, ECOMOG ;
- ❑ Des initiatives politiques et diplomatiques de l'ONU par la mission d'observation au Libéria (UNOMIL) et le bureau du représentant spécial du Secrétaire Général, ainsi que par des contributions bilatérales ;
- ❑ Un programme d'aide humanitaire des agences de l'ONU, de l'Union Européenne, de l'USAID et des ONG internationales aussi bien aux personnes déplacées à l'intérieur qu'aux populations réfugiées dans les pays voisins, à travers la commission libérienne de rapatriement et de réinstallation des réfugiés (LRRRC).

Les populations du Libéria demeurent en grande partie dépendantes de l'aide d'urgence, sous forme de nourriture et de services sociaux de base. L'appel de fonds de l'ONU en faveur du Libéria pour 1998 a totalisé 69 millions de dollars US, plus spécialement consacrés à la réinstallation et la réintégration.

Une mention particulière doit être accordée à la réponse africaine à la crise de l'envoi de l'ECOMOG. En effet en décidant, en août 1990, de mettre sur pied une force d'intervention au Libéria, les chefs d'Etat des pays de l'Afrique de l'Ouest ont marqué un tournant stratégique dans la gestion internationale d'une crise interne à un pays. C'était la première fois qu'un groupe d'Etats voisins d'un pays confronté à des troubles intérieurs décidait de consacrer ses moyens à la gestion de ce conflit dans le seul but de remédier à une catastrophe humanitaire. Les opérations de l'ECOMOG eurent pour premier initiateur et principal acteur le Nigeria qui fournit la majorité des forces et la plus grande partie du soutien logistique nécessaires. L'expérience de l'ECOMOG doit, selon le Secrétaire Général des Nations-Unies devenir une référence et définir des normes, pratiques, procédures d'intervention pour les futures opérations onusiennes de maintien de la paix.

En effet, les Etats Ouest Africains, sous le Leadership conceptuel et militaire du Nigeria, sont arrivés à un consensus sur l'organisation de la sécurité régionale en Afrique de l'Ouest et sur le rôle que la CEDEAO doit jouer. Ce consensus a permis d'établir un projet de mécanisme de gestion des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité, adopté par les Chefs d'Etat Major et de la Sécurité de la CEDEAO à Banjul en 1998.

L'expérience de l'ECOMOG a démontré que, contrairement aux arguments avancés contre la création d'un haut commandement africain, il n'est pas impossible aux Etats africains d'entreprendre, de concert, des opérations militaires en vue de résoudre des problèmes de sécurité collective dans leur région. Malgré un coût très élevé, des africains ont pris l'initiative de trouver une solution africaine à un problème africain.

Ce type d'exemple ne peut qu'encourager des initiatives communes régionales en faveur de la stabilisation et de la sécurité, comme celles de l'UFM.

b- En Sierra-Leone

Dans l'ensemble, la communauté internationale s'est pleinement investie pour assurer dans ce pays une cessation définitive des hostilités, la préservation de la démocratie et la restauration de la paix et de la stabilité durables en Sierra Leone. A cet égard, divers gouvernements bilatéraux, agences internationales et organisations donatrices, en particulier le Nigeria, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, la Chine, la CEDEAO, l'OUA, le Commonwealth, l'ONU et certaines organisations religieuses, ont continué à fournir d'importantes quantités d'aide humanitaire et à appuyer sensiblement le processus de paix et la promotion de la démocratie.

Dès le début de la crise, les voisins de la Sierra Leone, plus particulièrement le Nigeria et la Guinée ainsi que l'initiative de la CEDEAO à travers l'ECOMOG, ont tenté une solution militaire pour protéger l'intégrité territoriale de la Sierra Leone et de ses populations. Cette intervention, à l'appui du gouvernement légitime de la Sierra Leone et de ses citoyens loyalistes a été d'une importance cruciale pour la signature de l'Accord de paix de Lomé.

De même la réaction de l'ONU, par la mission d'observation des Nations-Unies (UNOMSIL), actuelle mission des Nations-Unies en Sierra Leone (UNAMSIL), d'une part, et la poursuite des négociations entre le gouvernement élu et les factions rebelles, RUF/AFRC, d'autre part ont été capitales pour le bon déroulement du processus de paix.

Les interventions d'urgence ont permis la construction de camps pour les personnes déplacées autour des zones urbaines, la distribution de nourriture, d'habillement, d'enseignement et de soins de santé, le suivi de programmes sociaux spéciaux pour la réhabilitation des enfants soldats, des femmes et des filles enlevées.

Outre l'aide d'urgence, la réponse de la communauté internationale, des agences de l'ONU, de la communauté donatrice et des ONG à la crise comprenait également la dénonciation des abus des droits de l'homme perpétrés par les combattants.

Un autre domaine d'intervention qui a bénéficié d'une aide considérable est celui du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration au niveau national.

Ainsi, la CEDEAO, par le canal de l'ECOMOG, et l'UNAMSIL, conformément à l'accord de paix de Lomé, contribuent à la recreation de l'armée nationale à travers la formation du personnel et la fourniture des équipements. Le Royaume-Uni, le Ghana, la Guinée et le Nigeria fournissent une aide militaire substantielle. Le Royaume-Uni aide à la restructuration et à la formation du système de sécurité civile. L'ONU, le Royaume-Uni et les Etats-Unis accordent un appui considérable aux efforts de réconciliation et dirigent le processus par leur assistance à la mise en place et au fonctionnement de la commission « vérité et réconciliation ».

On ne peut le nier, l'aide de la communauté internationale a considérablement contribué à prévenir l'effondrement total du Libéria et de la Sierra-Leone.

CHAPITRE 3 : LES ENJEUX EN VUE DANS LE BASSIN DE L'UNION DU FLEUVE MANO

Section 1 : Un acteur qui pourrait compter : le réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix

1- Le rôle des femmes

Bien que des obstacles juridiques et culturels s'opposent encore à la promotion de la femme, il existe a des preuves suffisantes que leur implication dans la société a augmenté considérablement. Les femmes du bassin du fleuve Mano, notamment du Liberia et de Sierra Leone ont souvent été les victimes les plus directes des conflits déchirant leurs sociétés. En dépit de leur rôle actif dans les processus de réconciliation, de reconstruction et de réhabilitation, elles ont été exclues de toutes les négociations de paix dans la région. C'est seulement à des occasions rares, qu'un statut d'observateur leur est accordé. Cependant, les femmes ont conjugué leurs efforts pour créer différents mouvements, échanger leurs expériences, bâtir un consensus et surmonter les barrières hiérarchiques pour participer aux instances de prise de décisions concernant la paix et le développement.

Les groupes de femmes ont développé leurs réseaux de communication à travers l'Afrique, l'Europe et l'Amérique, en utilisant leurs propres et maigres ressources. Ils se sont organisés pour trouver les solutions, échanger des expériences et identifier des mesures de prévention des guerres civiles récurrentes qui ont causé un tel ravage dans leurs pays. Les femmes du bassin Mano ont participé aux réseaux tels que la fédération du réseau des femmes africaines pour la paix (FERFAP), ou le réseau des femmes africaines ministres et parlementaires (REFAMP).

Un programme d'action commune a été développé pour la réconciliation régionale. Il cherche à intégrer les activités de paix des femmes dans le processus de paix global lancé par les acteurs comme la CEDEAO ou les agences de l'ONU. Elles pourront ainsi apporter leur contribution au débat sur des questions telles que le désarmement, la démobilisation des ex-combattants, la réintégration des enfants-soldats, la réinstallation et la réhabilitation des réfugiés ainsi que la violence sexuelle contre les femmes.

2 : Le lancement du processus à Abuja

Une réunion à Abuja, au Nigéria, en mai 2000 a rassemblé différents groupes de femmes : des femmes leaders, des journalistes et des représentantes des ONG de Guinée, du Liberia et de Sierra Leone qui assument des fonctions importantes dans leurs communautés et qui ont démontré leurs capacités dans les domaines de la paix, des droits de l'homme et du développement.

Des délégations nationales, composées de dix femmes, comprennent des femmes ministres ou parlementaires, qui peuvent influencer la politique au plus haut niveau, des représentantes des ONG des femmes, des femmes leaders du secteur privé, dont les expériences peuvent inspirer le processus de gouvernance économique dans la région, des femmes journalistes qui peuvent faciliter la diffusion à grande échelle de l'information dans leurs communautés, des femmes des associations professionnelles, afin d'atteindre les populations actives des milieux urbains et ruraux. Parmi les participants on comptait également les représentants d'organisations telles que la CEDEAO ou l'UA mais aussi des agences de l'ONU et différents partenaires au développement (UNICEF, UNESCO, HCR, Nigerian National Centre for Women Development...).

Les délégations de Guinée, du Liberia et de Sierra Leone ont échangé leurs expériences de réconciliation, de prévention et de règlement des conflits dans leurs pays d'origine. Elles ont exploré la manière dont elles pourraient accroître la contribution des femmes au processus de paix et elles ont arrêté un programme d'action commune pour la paix axé sur les processus et mécanismes de paix, sur la sécurité, la reconstruction et la responsabilisation économique.⁵ Au final une série d'engagement a été prise par les femmes des pays du fleuve Mano, organisées en réseau (REFMAP), pour une action stratégique dans les cinq principaux sujets de préoccupation.

Section 2 : Une multiplicité d'enjeux dans le bassin de l'UFM

Les conflits violents sont terminés, mais beaucoup d'obstacles restent encore à surmonter : la reconstruction des infrastructures de base, le rapatriement des centaines de milliers de réfugiés

⁵ A ce sujet, lire « *Engendering the peace process in West Africa. The Mano River Women's peace network : Guinea, Liberia, Sierra Leone* », de Femmes Africa Solidarité (FAS), Genève, 2000. L'initiative de l'association FAS correspond à cette dynamique d'implication de la société civile dans la gestion des crises intérieures de l'Afrique, une démarche où des acteurs des pays de la rivière Mano participent activement à l'analyse des conflits et à l'élaboration de stratégies pour reconstruire la paix. Ce livre est la preuve de la prise en charge des problèmes africains par leur populations

et de personnes déplacées, la restructuration des forces de sécurité et l'institutionnalisation de la primauté du droit et de la gouvernance démocratique. De plus la question des criminels fugitifs, des dissidents et des activités subversives des citoyens des trois pays de l'Union dans les pays qui ne sont pas les leurs entretient l'instabilité et doit être traitée prioritairement.

Enfin une force régionale de réaction rapide apte à réagir paraît de plus en plus indispensable pour contrer, voire prévenir les conflits. Le sommet extraordinaire de la CEDEAO en mai 2003 a conclu sur la nécessité d'une telle force, comme celle de mécanismes régionaux à même de servir de médiateurs.

1- Pour le Libéria

L'enjeu consiste non seulement à maintenir la coexistence pacifique interne, mais aussi à promouvoir la paix et la stabilité dans l'ensemble de la sous-région. Les dimensions régionales du conflit ont été nuisibles aux efforts de réconciliation et ont entravé la mobilisation des ressources pour les activités de reconstruction et de réinstallation.

De même, les programmes relatifs aux questions de bonne gouvernance, des droits de l'homme, de la liberté de la presse et de l'éradication de la pauvreté ont été mis à mal.

Dans le domaine essentiel du retour des réfugiés et déplacés, sur les 275000 libériens qui ont fuit les combats, seuls 105000 sont depuis rentrés dans leur pays au début de l'année 2005, selon les agences onusiennes qui estiment que les 15000 enfants-soldats recensés au Libéria représentaient encore 70% de l'effectif total des combattants de la dernière phase de la guerre lancée en 1999 par les rebelles du LURD.

D'une manière générale, les défis ne sont pas insurmontables mais ils dépendent d'actions parfois symboliques, mais qui contribuent à entraîner la dynamique de stabilisation dans ce pays. Une de ces actions récentes a été menée par le comité international de la croix rouge qui, le 31 janvier 2005, a entamé le retour dans leurs foyers de 385 enfants de l'UFM, dont 275 libériens, séparés de leurs parents avec leurs consentement, pour échapper aux enrôlements de force dans les milices pro-gouvernementales de Charles Taylor ou les groupes rebelles au moment où les combats faisaient rage. Il est intéressant de noter que pour la première fois la voie terrestre a été utilisée pour ces retours de réfugiés, signe d'une meilleure maîtrise de l'insécurité locale par tous les acteurs en place.⁶

2- Pour la Sierra-Leone

A présent que l'accord de paix a été signé, les défis les plus importants pour le règlement du conflit Sierra-Leonais sont le désarmement total et la réintégration des ex-combattants, qui se déroulent laborieusement. Les parties au conflit en Sierra Leone sont maintenant lassées de la guerre et souhaitent sa fin. Pourtant le rétablissement de la confiance sera essentiel entre le gouvernement, les Sierra-Leonais favorables à la paix, et les survivants de la guerre, d'une part, et de l'autre, le RUF/AFRC, et leurs défenseurs, internes et externes, et les forces de la défense civile.

Etant donné les atrocités inimaginables commises dans le pays au cours de ces dernières années, les réactions des Sierra Leonais sont partagées face à l'amnistie prévue par l'accord de paix de Lomé. Cela a rendu difficile l'acceptation de la paix et de la réconciliation par le RUF/AFRC. Ce dernier et ses partisans ont besoin de la garantie de réintégrer la société sans risques. Des efforts intenses sont en cours pour favoriser le pardon et la réconciliation mais les

⁶ Correspondance spéciale de Aboubakar SAKHO, ancien directeur de la publication de l'hebdomadaire guinéen « L'observateur » pour www.aminata.com, 3 février 2005

reprises sporadiques de combats ont montré tous les doutes des combattants du RUF et de l'AFRC de pouvoir réintégrer la société en toute sérénité.

3- Pour la Guinée

La Guinée de Lansana Conté souhaite garder le pilotage de la conduite d'une redynamisation de l'UFM mais doit pour cela réussir à gérer avec les partenaires internationaux les retours des réfugiés et déplacés, maintenir sa place dans le concert des Nations régionales, au sein de la CEDEAO et ses efforts de participations aux forces régionales de stabilisation. Pour autant le président guinéen est aujourd'hui gravement malade et sa succession n'est pas du tout préparée. Il est à craindre une forte déstabilisation du pays si le président Conté venait à disparaître, d'un type identique à la crise qui a frappée la Côte-d'Ivoire. Cette éventualité serait bien entendue dramatique pour l'activité de l'UFM.

CONCLUSION

L'Union du fleuve Mano a été durant plus d'une décennie un véritable archipel de guerres civiles, qui se caractérisait pourtant par un fort potentiel économique et social. Elle est aujourd'hui encore une zone grise où tout est encore à reconstruire ou à consolider.

Monsieur Gambari, secrétaire général adjoint de l'ONU disait : « On ne peut nier que c'est principalement aux africains qu'incombe la responsabilité du règlement des conflits en Afrique » et l'on constate de plus en plus « que les africains ont la ferme intention d'assurer la paix et la sécurité ». ⁷ Les organisations sous-régionales doivent aujourd'hui assumer leurs engagements en sachant qu'aucun objectif économique ne peut être réalisé dans un environnement d'insécurité.

Ce constat justifie l'ambition récente de l'Afrique pour le renforcement des capacités locales et internationales de gestion des crises, donc de la montée en puissance d'une force de réaction africaine, mais aussi pour l'essor des capacités de prévention et de traitement des tensions par les organisations régionales, comme l'UFM.

Les nouveaux objectifs de cette union, à savoir la promotion de l'intégration sous-régionale et l'assurance de la sécurité transfrontalière, participent de cette ambition et la placent parmi les organisations supranationales potentiellement capables d'apporter des solutions locales, donc adaptées à des situations d'insécurité latente.

L'Union du fleuve Mano mérite donc d'être fortement soutenue par la communauté internationale pour devenir un véritable instrument de paix et de développement en faveur du bien des économies respectives des pays membres, imbriqués dans un réseau complexe de relations de nature politique, économique, sociale, financière et commerciale.

Beaucoup d'indicateurs incitent pourtant au pessimisme, à commencer par la situation politique interne en Guinée, où la maladie de Lansana Conté, qui préside plus que tout autre aux ambitions de l'UFM, laisse planer des craintes fondées sur de réelles et importantes tensions nationales et régionales lors de sa succession future. La situation économique de la zone reste catastrophique et le niveau de développement des populations reste au plus bas. La communauté internationale et les investisseurs devront porter à bout de bras encore longtemps les espoirs de développement de cette région où existe à présent un véritable enthousiasme pour la paix parmi les populations.

⁷ Afrique Relance, vol.17#2, juillet 2003, page 4

ANNEXE 1

CHRONOLOGIE GENERALE DES CONFLITS AU LIBERIA

Sources :

- Afrique Relance. Site Internet Nations Unies, juillet 2003
- www.conakryonline.com. Bientôt l'exil pour Charles Taylor, 3 août 2003
- Chronologie de la guerre civile au Libéria. www.solidarites.org

24 décembre 1989 : soulèvement contre le président Samuel Doe mené par le Front national patriotique du Liberia (FNPL) de Charles Taylor

8 septembre 1990 : Doe est exécuté par la faction rebelle dirigée par Prince Johnson

19 août 1995 : la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) obtient que les factions rivales signent la paix et créent le Conseil d'Etat, organisme de transition associant les chefs de faction (Charles Taylor, Alhaji Kromah, George Boley)

6 avril 1996 : les violences reprennent de plus belle après la décision du Conseil d'Etat de faire arrêter le chef de guerre Roosevelt Johnson

19 juillet 1997 : Charles Taylor est élu président

septembre 2000 : l'armée libérienne lance une offensive dans le nord contre les rebelles du LURD (Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie). Libéria et Guinée s'accusent mutuellement d'entretenir l'instabilité. Les Etats-Unis commencent à fournir une aide militaire à la Guinée.

mars 2001 : l'ONU impose un embargo sur les armes, punissant Taylor pour avoir échangé des armes contre des diamants avec les rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF) en Sierra Leone

novembre 2001 : nouvelle offensive gouvernementale contre les rebelles

janvier 2002 : plus de 50.000 civils libériens et sierra-léonais fuient les combats

avril 2003: un nouveau groupe rebelle, le Mouvement pour la démocratie au Liberia (MODEL), gagne du terrain dans le sud-est du pays

4 juin 2003: Taylor est inculpé de crimes de guerre par le Tribunal spécial de l'ONU pour son rôle dans la guerre civile en Sierra Leone. Affrontements entre soldats et rebelles près de Monrovia. Ces derniers prennent le contrôle de camps de réfugiés

9 juillet : le LURD lance une nouvelle offensive sur Monrovia. Des Marines arrivent pour protéger l'ambassade américaine à Monrovia. Violents combats dans le port, pris par le LURD. Le port de Buchanan tombe aux mains du MODEL

1er août : le Conseil de sécurité de l'ONU vote la résolution 1497 autorisant le déploiement pour deux mois d'une force multinationale chargée de faire respecter le cessez-le-feu et de maintenir la sécurité après le départ de Taylor

11 août : départ de Charles Taylor en exil au Nigéria . Gyude Bryant, un homme d'affaire, est désigné pour prendre la tête d'un Gouvernement intérimaire après accord entre forces gouvernementales et mouvements rebelles. Il est investi avec un mandat de deux ans.

ANNEXE 2

ONZE ANS DE CONFLIT EN SIERRA LEONE

Source : www.ladocfrancaise.gouv.fr

23 mars 1991 : Une centaine de combattants libériens, burkinabès et sierra léonais, emmenés par Foday Sankoh, le chef du Front révolutionnaire uni (RUF), organisation d'opposition armée, attaque deux villages situés à l'Est du pays. L'objectif plus ou moins avoué est la déstabilisation du régime du général Joseph Momoh, au pouvoir depuis 1985.

29 avril 1992 : Le général Momoh est renversé par des officiers rebelles qui installent un Conseil national provisoire de gouvernement (NPRC) dont le capitaine Valentine Strasser prend la tête, devenant à l'âge de 26 ans le plus jeune chef d'Etat du monde. L'état d'urgence est déclaré et certaines dispositions de la Constitution suspendues.

Octobre 1993 : Pour répondre aux pressions internationales, le président Strasser annonce un programme de transition démocratique de deux ans devant mener à des élections fin 1995.

Janvier-mai 1995 : Organisé militairement, le RUF mène des séries d'attaques sur l'ensemble du territoire sierra léonais. Le gouvernement fait appel à une aide extérieure pour répondre aux agressions : les Gurkhas, auxiliaires asiatiques de l'armée britannique, puis la société de sécurité sud-africaine Executive Outcome, auxquels des chasseurs traditionnels locaux regroupés en milice, les Kamajors, prêtent main forte.

16 janvier 1996 : Renversé par son vice-président Julius Maada Bio, Valentine Strasser est contraint de s'exiler en Guinée. Les élections prévues en février-mars sont maintenues.

15 mars 1996 : Un ancien diplomate de l'ONU, éloigné du pays depuis des années, et leader du Sierra Leone People Party (SLPP), Ahmad Tejan Kabbah est élu à la présidence avec 59,5 % des voix. Il forme un cabinet multi-ethnique et multi-partite et promet des négociations de paix avec le RUF.

30 novembre 1996 : Censé mettre fin à cinq ans de guerre civile, l'Accord d'Abidjan est signé entre le président Kabbah et le caporal Foday Sankoh, chef de la rébellion. Cet accord prévoit la conversion du RUF en parti politique, son désarmement et l'amnistie pour ses combattants.

8 mars 1997 : Sous le prétexte qu'il détient des armes à feu, Foday Sankoh est arrêté au Nigeria. Le RUF intensifie ses attaques alors que la révolte gronde au sein de l'armée régulière qui accuse le gouvernement de recourir davantage aux milices privées plutôt qu'à elle.

25 mai 1997 : Un commandant issu du rang, Johnny Paul Koroma, s'autoproclame chef de l'Etat à l'issue du troisième putsch en cinq ans. Ahmad Tejan Kabbah fuit en Guinée.

29 août 1997 : Réunie en sommet à Abuja (Nigeria), la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) décide un embargo contre la junte sierra léonaise mais n'intervient pas militairement à la suite du coup d'Etat du 25 mai.

8 octobre 1997 : Le Conseil de sécurité des Nations unies vote à l'unanimité l'embargo sur le pétrole et les armes à destination de la Sierra Leone.

23 octobre 1997 : Incapable de gouverner, la junte cède aux pressions internationales, dont celle du Nigeria, et signe l'Accord de Conakry prévoyant le retour du président Ahmad Tejan Kabbah en avril 1998.

12 février 1998 : Au terme de plusieurs jours de combats, les troupes nigérianes de la force ouest-africaine (Ecomog) prennent le contrôle de Freetown, contraignant à l'exil Johnny Paul Koroma.

10 mars 1998 : Retour au pouvoir du président Ahmad Tejan Kabbah, neuf mois après avoir été renversé.

23 octobre 1998 : Arrestation et condamnation à mort de Foday Sankoh par la Haute Cour de justice de Freetown.

13 juillet 1998 : La Mission d'observation des Nations unies en Sierra Leone (Monusil) est créée pour veiller au désarmement des anciens combattants, à la bonne exécution de l'action humanitaire et au respect des droits de l'Homme.

Janvier-février 1999 : Ayant pour but la libération de son chef historique Foday Sankoh, le RUF lance des actions extrêmement violentes sur Freetown qui est envahi le 6 janvier et où l'on déplore 6000 morts. La mission de la Monusil est prolongée de deux mois le 11 janvier et la Banque mondiale et le FMI suspendent leur aide au pays le 19 février.

7 juillet 1999 : L'accord de Lomé est signé entre les autorités sierra léonaises et la rébellion, prévoyant l'entrée du RUF au gouvernement.

22 octobre 1999 : Le Conseil de sécurité des Nations unies vote la résolution 1270 créant la Mission des Nations unies en Sierra Leone (Minusil) pour garantir le respect de l'accord de paix de juillet 1999

9-10 décembre 1999 : La CEDEAO demande un complément de financement à la communauté internationale pour l'ECOMOG.

22 février 2000 : Le Parlement vote la loi instaurant la Commission "vérité et réconciliation" chargée d'enquêter sur les atrocités commises pendant la guerre civile.

Mai 2000 : 500 casques bleus de l'ONU sont pris en otage le 3 mai par la rébellion du RUF qui remet en cause le processus de paix et reproche à Kofi Annan de soutenir le chef de l'Etat ; ils sont libérés le 28. De violents affrontements opposent les forces gouvernementales au RUF pour le contrôle de Freetown. Foday Sankoh est arrêté le 17. L'opération Pallister visant à soutenir les troupes régulières par un contingent britannique est mise en place.

5 juillet 2000 : La résolution 1306 du Conseil de sécurité de l'ONU décrète un embargo sur le trafic illégal de diamants issus de Sierra Leone. Le RUF qui contrôle 90% des zones diamantifères et le Liberia qui exporte 60 fois plus de pierres qu'il n'en produit sont ainsi sanctionnés.

14 août 2000 : La résolution 1315 du Conseil de sécurité de l'ONU approuve la création d'un tribunal international pour juger les crimes de guerre.

10 novembre 2000 : Un accord de cessez-le-feu est signé à Abuja (Nigeria) entre le gouvernement et les rebelles.

Septembre 2000-février 2001 : La situation humanitaire est menaçante en Guinée où plus de 400 000 réfugiés libériens et sierra léonais sont installés dans des conditions précaires, dont certains depuis 1991.

7 mars 2001 : La résolution 1343 du Conseil de sécurité de l'ONU décrète un embargo sur les armes à destination du Liberia, exige que ce pays cesse son soutien aux rebelles du RUF et prenne des mesures concrètes pour arrêter le trafic et la vente de diamants provenant de Sierra Leone.

4 mars 2002 : Ouverture à Freetown du procès de Foday Sankoh, ajourné ensuite à plusieurs reprises.

5 mai 2002 : Election des Paramount chiefs, chefs coutumiers, dans 149 chefferies administratives.

14 mai 2002 : Elections générales. Le président sortant Ahmad Tejan Kabbah est élu avec 70,6% des voix devant Earnest Bai-Koroma de All People Congress (APC, ex-parti unique), qui recueille 22,35% et l'ancien chef de la junte Johnny-Paul Koroma qui arrive en troisième position avec 4% des suffrages. Aux élections législatives, le Parti du peuple de Sierra Leone remporte 83 sièges tandis que le All People Congress (APC) obtient 27 sièges.

CARTE DU LIBERIA

ANNEXE 3

Source : site internet des Nations-Unies



Map No. 3775 Rev. 6 UNITED NATIONS
January 2004

Department of Peacekeeping Operations
Cartographic Section

CARTE DE LA SIERRA LEONE

ANNEXE 4

Source : site internet des Nations-Unies



Map No. 3902 Rev. 5 UNITED NATIONS
January 2014

Department for Peacekeeping Operations
Cartographic Section

CARTE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

ANNEXE 5

Source : site internet des Nations-Unies



Map No. 4164 Rev.3 UNITED NATIONS
June 2004

Department of Peacekeeping Operations
Cartographic Section

CARTE DU DISPOSITIF DE LA MINUSIL

Source : site internet des Nations-Unies (décembre 2004)

ANNEXE 6



BIBLIOGRAPHIE

SOURCES ORALES

Rencontres avec le chef d'escadron Aboubacar Sidiki CAMARA, de la gendarmerie guinéenne, septembre 2004-mars 2005

OUVRAGES EN FRANÇAIS

- BAGAYOKO-PENONE, N, *Afrique : les stratégies française et américaine*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- BARRY, Mamadou Aliou, *La prévention des conflits en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, 1997
- COULIBALY, CHEIBANE et ROBIN POUTTON, *Mobilisation de la société civile*, Paris, Le Monde diplomatique, 1997.
- SUY, Eric (Sous la direction), *Conflits en Afrique*, Bruxelles, BRIP, 1997.
- ZARTMAN, I. William, *La résolution des conflits en Afrique*, L'Harmattan, 1990.

OUVRAGES EN ANGLAIS

- ELLIS, Stephen, *The Mask of Anarchy : the destruction of Libéria and the religious dimension of an African civil war*, Hurst, London, 1999.
- Femmes Africa Sodarité (FAS), *Engendering the peace process in West Africa. The Mano River Women's peace network: Guinea, Liberia, Sierra Leone*, Geneve, 2000.

ARTICLES DE REVUES EN FRANÇAIS

- ERO, C., MARSHALL, A., *L'Ouest de la Côte d'Ivoire : un conflit libérien ?*, in *Politique Africaine*, n°89, mars 2003.
- FAS-FEMMES AFRICA SOLIDARITE, *Le réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix*, Edit. Word Crath, Irlande, Impression Gr. – 125, Rue Carnox X Calmette, Dakar Sénégal.
- GAZIBO, Mamoudou, *Evolution récente de la politique africaine : les Etats entre démocratisation et crise*, in RIOUX, Jean-François, *interventions de paix en Afrique*, les cahiers Raoul Dandurand n°6, décembre 2002.
- GOLDSTEIN, A., *Le nouveau régionalisme en Afrique subsaharienne : l'arbre cache-t-il une forêt ?*, OCDE, Paris, 2002.
- KOUYATE, Dieliman Osman Prof., *L'ECOMOG comme structure de maintien de la paix*. L'Observateur d'analyse et d'informations générales, N° 26 du 15 Février 2000, Conakry, Guinée.
- KOUYATE, Dieliman Osman Prof., *la gestion de sortie de crise: programmes de restauration et de reconstruction des infrastructures socio-économiques des zones affectées par les conflits du bassin de l'Union du Fleuve Mano*. Indépendant hebdomadaire d'informations N° 16 du 26 mai 2001.
- KOUYATE, Dieliman Osman Prof., *les efforts de la CEDEAO dans la recherche de la paix dans le bassin de l'Union du Fleuve Mano*, thème de la communication au

symposium national pour une culture de paix en République de Guinée (Commission Nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères (CNLPCIAL).

- PASCAL, Valérie, *Les opérations de maintien de la paix des Nations-Unies en Afrique*, in Relations internationales et stratégiques, n°23, 1996, p 169-177.

ARTICLES DE REVUES EN ANGLAIS

- BLACK, Richard et SESAY, Mohamed, *Forced migration, land use change and political economy in the front region of Guinea*, African Affairs, n°385, vol.96, oct 1997, pp 587-599
- DFID, *The causes of conflict in Africa*, Foreign and Commonwealth office, Ministry of defence, consultation document, Londres, mars 2001.
- ELLIS, Stephen, *Liberia 1989-1994: a study of ethnic and spiritual violence*, in African Affairs n°375, vol.94, juillet 1995, pp 165-198.
- ERO, Comfort, *Sierra Leone's security complex*, centre for Defence Studies, working paper number 3, 2001.
- International Crisis Group, *Guinea: uncertainties at the end of an era*, African Report n°74, déc.2003.
- International Crisis Group, *liberia: the key to regional stability*, African Report n°43, avr.2002.
- International Crisis Group, *Sierra Leone: the state of Security and Governance*, African Report n°67, sep.2003.
- SALIU, Hassan A., *Ecomog as a permanent force: issues and constraints*, in Africa Quarterly, n°2, 2000, pp 51-68.
- YEATS, A., *What can be expected from Africa Trade arrangements?, some empirical evidence*, Policy research working paper, 2004.

MEMOIRES

- CAMARA, Chef d'escadron, Aboubacar Sidiki, *Le bassin de l'Union du fleuve Mano et sa dimension géopolitique*, Paris, 2004

SEMINAIRES

- Séminaire international du ministère des affaires étrangères, du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE, *Conflits et politiques de développement dans les pays de la Mano et en Côte-d'Ivoire : les enjeux régionaux de la stabilisation et de la reconstruction*, Paris, 14 mai 2003 :
 - o CHATAIGNIER, Jean-Marc, *Légitimité et efficacité des sanctions régionales et internationales pour circonscrire l'économie de conflit en Afrique de l'Ouest*.
 - o GAULME, François, *La Côte d'Ivoire et la dynamique conflictuelle de l'Afrique de l'Ouest : une approche régionale pour une action concertée*.
 - o CHOGA, Andrew : *Reintegration of ex-combatants in the Mano River Union and in Côte-d'Ivoire*

- o WRONG, Lilian, *Conflict in the Mano River Region, causes, solutions and lessons: the case of Sierra Leone.*

SITES INTERNET

- Les Cahiers du Congad, Revue semestrielle, Dakar, Sénégal, www.congad.sn
- Union africaine: www.africa-union.org
- Revue géopolitique africaine: www.african-geopolitics.org
- Actualités africaines : www.jeuneafrique.com
- Centre for Conflict Resolution, <http://ccr.uct.ac.zg>.
- La documentation française : www.ladocfrancaise.gouv.fr
- Actualités République de Guinée : www.conakryonline.com
- Organisation de coopération et de développement économiques : www.oecd.org
- Nations Unies : www.un.org
- Banque Africaine du Développement : www.aldb.org
- Union africaine : www.africa-union.org
- Programme des Nations-Unies pour le développement : www.undp.org
- Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique : www.nepad.org
- Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés : www.unhcr.org

L'Union du Fleuve Mano : un facteur de stabilisation dans la région la plus crisogène d'Afrique ?

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : LE BASSIN DU FLEUVE MANO REGION « LA PLUS DANGEREUSE D'AFRIQUE »	2
<i>Chapitre 1: Présentation des pays membres de l'Union du fleuve Mano</i>	<i>2</i>
<i>Section 1 : Le Libéria</i>	<i>2</i>
1- <i>situation politique</i>	<i>2</i>
2- <i>situation économique</i>	<i>2</i>
<i>Section 2 : La Sierra Leone</i>	<i>3</i>
1- <i>situation politique</i>	<i>3</i>
2- <i>situation économique</i>	<i>4</i>
<i>Section 3 : La République de Guinée</i>	<i>4</i>
<i>Chapitre 2: Une région sous perfusion de l'ONU</i>	<i>5</i>
<i>Section 1 : L'impact désastreux des conflits sur les structures de développement humain, social, politique, militaire, financier et psychologique</i>	<i>5</i>
1- <i>Conséquences politiques et militaires</i>	<i>5</i>
2- <i>Conséquences humaines et sociales</i>	<i>6</i>
3- <i>Conséquences économiques</i>	<i>6</i>
4- <i>Conséquences psychologique</i>	<i>6</i>
<i>Section 2 : Les Nations Unies contraintes d'apporter des réponses fortes pour enrayer la spirale du désastre</i>	<i>7</i>
1- <i>L'action de l'ONU en Sierra-Leone</i>	<i>7</i>
2- <i>L'action de l'ONU au Libéria</i>	<i>8</i>
<i>Chapitre 3 : Une union qui plaide pour sa nouvelle vocation sécuritaire</i>	<i>9</i>
<i>Section 1 : Des discours volontaristes et ambitieux</i>	<i>9</i>
1- <i>Le sommet de Conakry en 2004</i>	<i>9</i>
2- <i>Les déclarations</i>	<i>10</i>
<i>Section 2 : Une volonté qui a des précédents</i>	<i>10</i>
1- <i>L'exemple de la CEDEAO</i>	<i>10</i>
2- <i>Quand le développement dépend de la sécurité</i>	<i>10</i>

DEUXIEME PARTIE : HISTORIQUE DES CONFLITS DANS LE BASSIN DE L'UNION DU FLEUVE MANO ET ACTIONS LOCALES POUR LEUR RESOLUTION 11

Chapitre 1 : Dynamique des conflits dans le bassin de l'Union du Fleuve Mano : origines et implications	11
Section 1 : Sierra Leone : les origines de la crise	11
Section 2 : Le conflit du Libéria : g�n�se et implications	14
Chapitre 2 : R�le de la R�publique de Guin�e dans la r�solution et la gestion des conflits dans le Bassin du Fleuve Mano	15
Section 1 : Participation de la Guin�e � la recherche d'une solution durable � la crise lib�rienne	15
Section 2 : Initiatives guin�ennes pour la relance de l'UFM	16
Section 3 : Actions pour la r�solution des conflits par la r�publique de Guin�e	
1- La question du d�ploiement des forces d'interposition de la CEDEAO aux fronti�res sud de la Guin�e	16
2- N�cessit� d'un dialogue pour la stabilit� dans la sous-r�gion	17
3- Situation humanitaire et probl�matique des r�fugi�s	17
Chapitre 3 : R�le de l'Union du fleuve Mano : organisation et m�canismes institutionnels de d�fense et de s�curit�	18
Section 1 : Historique de l'Union du Fleuve Mano	18
Section 2 : buts et objectifs de l'Union du Fleuve Mano	18
Section 3 : structures de l'Union	19
1. Le sommet des chefs d'Etat	19
2. Le conseil des ministres	19
3. Les commissions techniques	19
4. Le secr�tariat g�n�ral	19
Section 4 : place et r�le de l'UFM : cadre et m�canisme institutionnels de s�curit� et de d�fense	19
1- Le 15 �me protocole de la d�claration de l'UFM	20
2- Le comit� conjoint de s�curit�	20
3- Le comit� technique	21
4- Les unit�s conjointes de s�curit� frontali�re et de restauration de la confiance	21

TROISIEME PARTIE : BILANS ET PERSPECTIVES DES ACTIVITES DE L'UNION DU FLEUVE MANO 21

Chapitre 1 : principales activit�s et r�alisations de l'UFM	21
Section 1 : Commerce	21
Section 2 : Industrie	22
Section 3 : Transports et communications	22
Section 4 : Agriculture et �levage	23
Section 5 : Formation	23

Chapitre 2 : processus de paix et réponses internationales aux crises libérienne et sierra leonaise-perspectives de l'UFM	24
Section 1 : Perspectives de l'UFM	24
Section 2 : Processus de paix et réponses internationales	25
1- Processus de paix	25
2- Réponses internationales aux crises	26
Chapitre 3 : Les enjeux en vue dans le bassin de l'Union du fleuve Mano	27
Section 1 : Un acteur qui pourrait compter : le réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix	27
1- Le rôle des femmes	27
2- Le lancement du processus à Abuja	28
Section 2 : Une multiplicité d' enjeux en vue dans le bassin de l'UFM	28
1- Pour le Libéria	29
2- Pour la Sierra-Leone	29
3- Pour la Guinée	30
CONCLUSION	30
ANNEXE 1 : Chronologie générale des conflits au Libéria	31
ANNEXE 2 : Chronologie générale des conflits en Sierra Leone	32
ANNEXE 3 : Carte du Libéria	35
ANNEXE 4 : Carte de la Sierra Leone	36
ANNEXE 5 : Carte de la république de Guinée	37
ANNEXE 6 : Carte du dispositif de l'ONU en Sierra Leone	38